

62/5



brabant

mai 1962 - n° 5 - mensuel



Vue panoramique de Tirlémont où vont se dérouler les 2 et 3 juin prochain des fêtes marquant le jumelage de la ville avec Liméville (France). — Au centre, sur la Grand-Place, l'église Notre-Dame-au-Lac (gothique brabançon) et à l'avant-plan droit, l'église Saint-Germain (romano-gothique : XII^e, XIV^e, XVI^e, XVII^e siècles).

(Cliché : Polyfoto-Avion).

Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.

4, RUE SAINT-JEAN

BRUXELLES 1

TEL. 13 07 50

PRIX DU NUMERO : 10 F

ABONNEMENT : 80 F

C.C.P. 3857.76

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

SOMMAIRE

- Deux réalisations de la province de Brabant. *M.-A. Duwaerts.*
- Pierre-Paul Rubens à Elewijt. *Joseph Delmelle.*
- Maurice Maeterlinck en Brabant. *J. D.*
- Rencontres et conversations louvanistes. *Jean Cette.*
- L'affaire des hosties volées. *G. Winterbeek.*
- Visages de nos métiers d'art. *R. Goffaux.*
- L'art au service du tissage. *R. G.*
- Les midis du tourisme. *Y. Boyen.*

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

NOTRE COUVERTURE :

Le domaine de Sceaux. — Le château neuf, vu de l'entrée de l'Allée de la Duchesse.

Sur la terrasse, les orangers donnés au domaine en 1950.

Deux réalisations prestigieuses
de la Province de Brabant

« Ile-de-France-Brabant » et « Rubens Diplomate »

BIEN que aguerris, rompus tant par leurs titres que par leurs mérites aux expériences les plus déroutantes comme les plus délicates, MM. V.-G. Martiny et F. Baudouin, les invités de marque de la séance de clôture du cycle 1961-1962 de nos conférences vespérales, ne pouvaient dissimuler une certaine fébrilité.

Malgré les apparences qui plaident en faveur d'une explication psychologique, la cause de cette tension nerveuse des orateurs ne devait pas être recherchée dans la psychanalyse tant prônée de nos jours. Leur demander de définir, en l'espace de quelque 60 minutes, à l'intention d'un public curieux, intrigué, voire impatient et exigeant dans sa soif d'information, à la fois le but et la portée de deux expositions majeures placées sous l'égide de la Province de Brabant, les imbriquer, chacune, dans leur contexte historique tout en décrivant, même sommairement, les moyens et instruments qui seront mis en œuvre pour atteindre les objectifs supérieurs que les promoteurs se sont assignés, relevait du défi, et aurait fait reculer plus d'un tribun chevronné.

Cette gageure, les orateurs, justifiant d'un don de synthèse aussi remarquable qu'insoupçonné, l'ont brillamment tenue et les applaudissements nourris, spontanés qui ponctuèrent leurs brillants exploits témoignèrent, à l'envi, du vif intérêt que l'auditoire avait pris au déroulement de ces exposés. Sur la base des précieux enseignements recueillis au cours de cette soirée, analysons d'abord le premier de ces festivals — nous serions même tentés de dire ces festins artistiques — appelés, tant par l'envergure exceptionnelle de leur organisation que par la richesse tonique de leurs thèmes, à scintiller à jamais au firmament des annales culturelles de la Province de Brabant, nous réservant d'approfondir le second dans notre prochain éditorial.

Une date dans la vie artistique du Brabant :

L'exposition « ILE-DE-FRANCE - BRABANT »

La vie est ainsi faite d'impondérables. Sans, pour autant, mettre un instant en doute la pureté d'intention des présidents respectifs du conseil général de la Seine et du conseil provincial du Brabant, lorsque, convaincus de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de ces populations qui les avaient librement désignés par voie de suffrage, ils s'engagèrent, solennellement à Bruxelles, d'abord, le 2 mars 1960, à Paris, ensuite, le 4 mai de la même année, à maintenir des liens permanents entre la Seine et le Brabant, à favoriser, aussi, en tous domaines, les échanges entre leurs habitants en vue de développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant de la fraternité européenne tout en conjuguant leurs efforts afin d'aider dans toute la mesure de leurs moyens au plein succès de cette indispensable entreprise de paix et de prospérité qui doit conduire à l'Unité européenne et, par-delà cette idéologie au développement et à l'épanouissement harmonieux de tous les peuples de bonne volonté, plus d'un auditeur, plus d'un témoin, accoutumés, de par leurs fonctions à honorer de leur présence de semblables cérémonies, ne virent dans ces échanges de promesses qu'une de ces formalités stéréotypées, rebattues, où l'aménité, la courtoisie disputent amicalement la palme à la grandiloquence mais dont les effets s'ils parviennent à sortir de l'ornière de l'immobilisme, dépassent rarement le stade des tentatives timides et pusillanimes, vouées tôt ou tard à un cuisant échec ou à un non moins lamentable avortement.

Nonobstant les hochements de tête dubitatifs, voire septiques, nonobstant l'anathème lancé par quelques aigris, nonobstant les sombres horizons prédits par des devins de salon, le bilan provisoire, dressé, quelque deux ans après l'entérinement officiel du jumelage « Ile-de-France — Brabant » démontre d'une façon éclatante que l'hyménée symbolique du hêtre rouge de notre forêt de Soignes avec le chêne altier des bocages de la Seine que le crayon délicat de l'artiste parisien R. B. Baron a croqué avec autant d'habileté que de talent, a déjà engendré, sous l'impulsion des cœurs vibrant au mé-

me diapason, et grâce à l'apport d'une sève commune, des fruits délicats et précieux, gorgés, au surplus, des plus magnifiques promesses.

Depuis cet instant mémorable, pourtant encore si proche de nous, se sont succédé tout un faisceau de contacts enrichissants tant sur les plans culturels qu'artistiques, tant, aussi, dans les domaines pédagogiques que sportifs, suscitant une saine et fructueuse émulation entre les parties intéressées. Il suffit, à titre d'exemple particulièrement probant et significatif de rappeler la récente « Opération Neige-Iode » à mettre à l'actif du jumelage qui, sous les angles sanitaires et éducatifs, répond heureusement à cette mission de rapprochement de nos deux jeunesse dont l'aboutissement s'inscrit au premier rang des préoccupations de nos dirigeants.

Fécondant et dynamique dans ses premiers résultats enregistrés, le jumelage apportera, grâce à l'exposition centrée sur les relations culturelles du Brabant et de l'Ile-de-France au travers des siècles, une nouvelle et péremptoire preuve de son extraordinaire vitalité. Le caractère ardu, pénible, rebutant même en raison de l'absence de tout travail antérieur de synthèse, de ce thème, au demeurant effrayant par son ampleur, n'a pas arrêté les promoteurs de cette organisation, en tous points inédite. Confiants dans le dévouement inlassable et désintéressé des deux Commissariats Généraux de l'exposition, assurés du concours éclairé, doublé d'une grande probité de MM. Héron de Villefosse et Poisson, respectivement, conservateur en chef et conservateur-adjoint des Musées de l'Ile-de-France, côté français et MM. Martiny et Duwaerts, côté belge, les organisateurs n'ont pas reculé devant les responsabilités écrasantes, les écueils

sans nombre que réservait le projet ambitieux de révéler, sans jamais trahir l'histoire, les liens séculaires qu'ils soient scientifiques, artistiques, littéraires, ou purement folkloriques de nos deux entités politiques à la fois fières et jalouses de leur passé tout en mettant en exergue l'enrichissement collectif qui découla de ces apports respectifs. Assurés que l'arme la plus puissante pour terrasser la haine reste encore l'amour, ils ont tendu toute leur énergie à rechercher ce qui unit pour oublier ce qui sépare, ils ont, de la sorte, entendu hausser le débat à un niveau moral d'une intense élévation de pensée.

L'insigne du jumelage Seine-Brabant, représentant les armes du Département et de la Province, dessiné par l'artiste parisien Baron.

(Photo Belga).



Un fragment de la châsse de Sainte Gertrude retrouvé après l'incendie de la collégiale de Nivelles pendant la guerre.

(Photo A.C.L.).

l'incendie qui ravagea la collégiale de Nivelles, mais dont les fragments miraculeusement échappés au sinistre seront présentés à Sceaux et susciteront, sans doute, une admiration sans bornes de la part du public parisien qui retrouvera, tant dans les attitudes et le drapé que dans la façon de traiter les visages, toute la délicatesse, toute la grâce qui étaient l'apanage du style français de cette période. Obligé par le contrat conclu en 1272 entre le Chapitre de Nivelles et l'orfèvre Colars de Douai voisina, d'autre part, les inestimables débris de la châsse. Cet essor artistique du Brabant se prolongera d'ailleurs durant tout le XIV^e siècle où fleurira la célèbre draperie de Bruxelles dont la renommée conquiert l'Occident tout entier.

Après le passage de la Maison de Bourgogne et des Habsbourg et la promotion, sous Charles Quint, de Bruxelles comme capitale des XVII^e provinces, le traité de Munster en 1648 ramena pratiquement notre pays à ses frontières actuelles. Le jeu subtil des alliances, les rivalités politiques, les guerres de conquête, la balance de l'équilibre européen faisant des Brabançons, tour à tour, des sujets de l'Espagne,

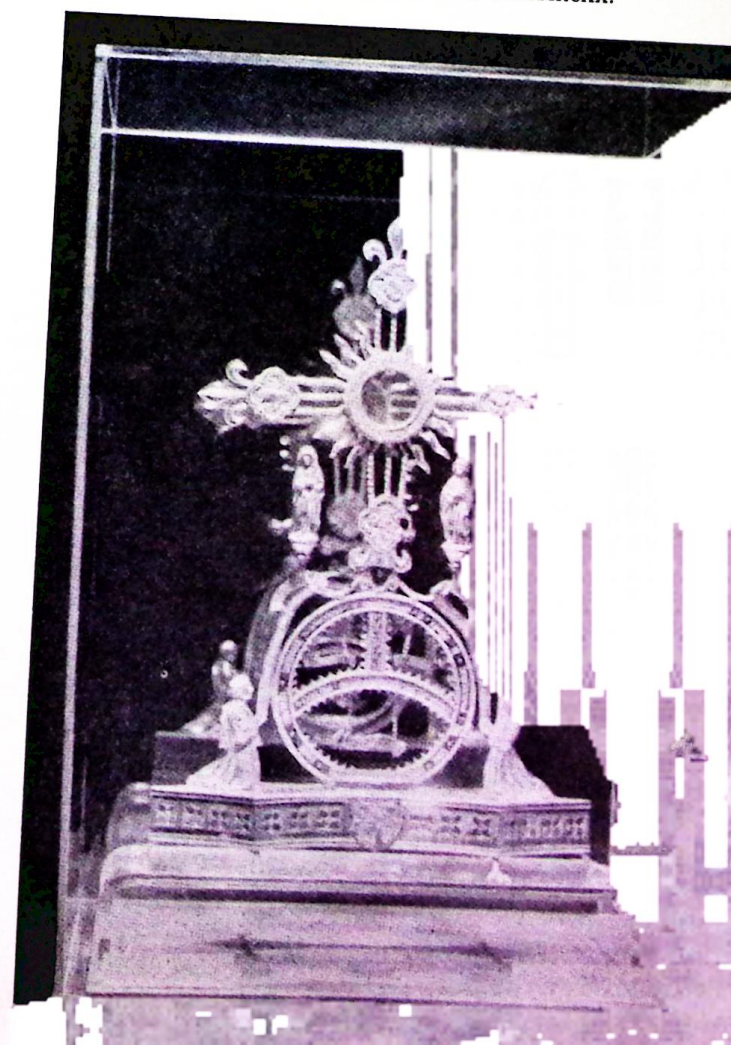
L'ostensoir-reliquaire en argent doré (1460) don du roi de France, Louis XI, à la ville de Hal.

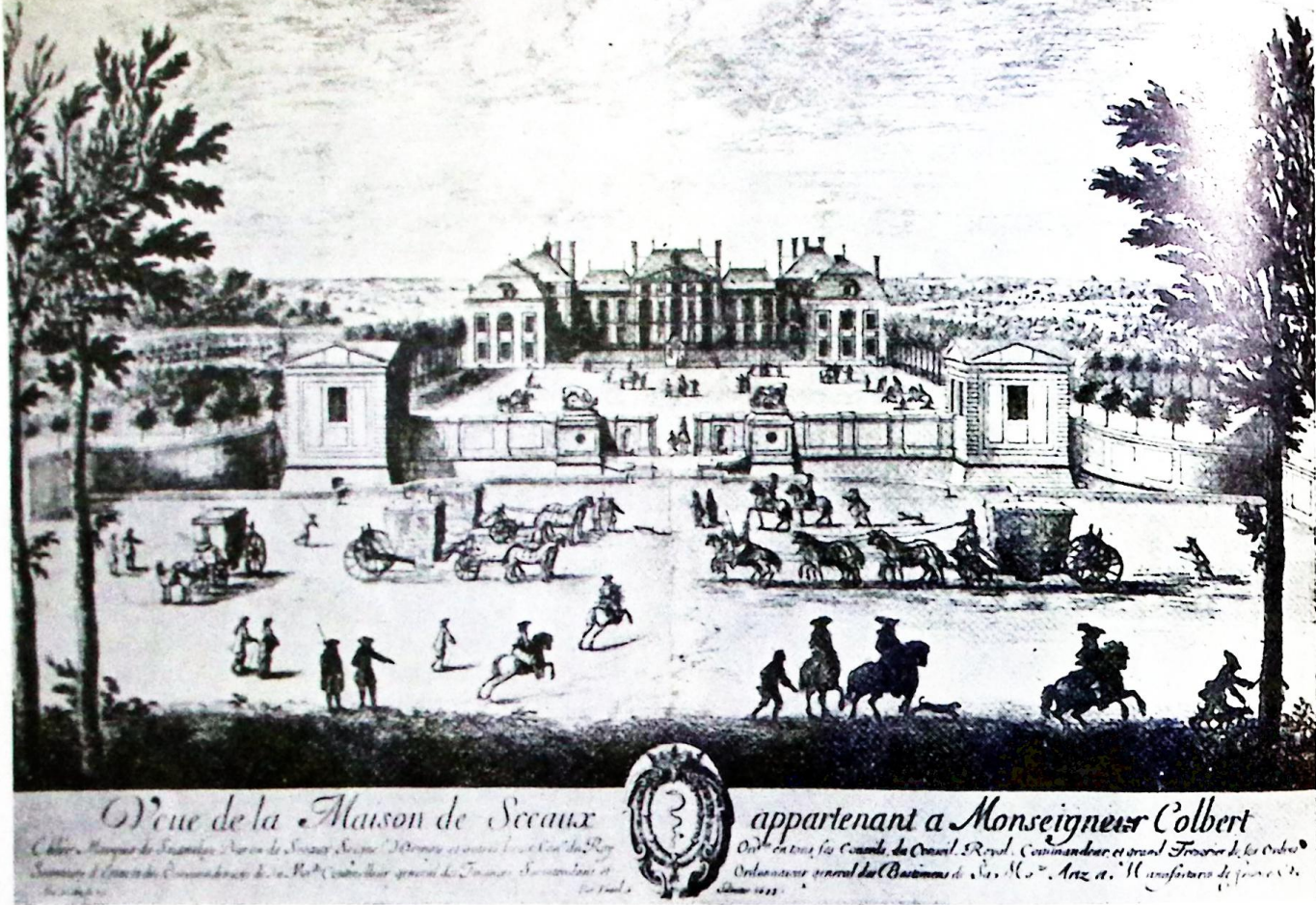
(Photo Duerinckx).

L'exposition dans son cadre historique

Comme le précisa, avec érudition M. Martiny, nos contacts avec le Sud remontent à la conquête de la Gaule par Jules César. Placés sous le signe de la « Pax romana », ils allaient plus tard faire place, suite aux invasions barbares et aux régimes mérovingien et carolingien, à une civilisation bâtarde composée d'éléments disparates, bigarrés où se coudoient les essences germaniques et méditerranéennes. A la mort de Charlemagne, notre destin d'Etat tampon se dessine, assurant par la même occasion, à la terre brabançonne, le bénéfice de ces échanges artistiques et commerciaux qu'entretenaient nos voisins. Significatif de l'état d'esprit qui animait nos dirigeants de l'époque est cet acte de Jean I^{er}, époux de Marguerite, fille de Saint Louis, roi de France, daté de 1270 et aux termes duquel le duc de Brabant prend l'engagement formel de ne participer à aucune confédération dirigée contre sa famille par alliance. Cette pièce maîtresse, conservée aux Archives Nationales à Paris figurera, d'ailleurs, à l'exposition.

Mais, entre-temps, le courant artistique n'en est pas moins impétueux et des brassages, des rapports, des compénétrations naissent bientôt des œuvres admirables comme cette superbe châsse de sainte Gertrude, en argent doré, chef-d'œuvre inégalé de l'orfèvrerie du XIII^e siècle, malencontreusement anéantie dans





L'entrée du domaine de Sceaux au XVII^e Siècle (Musée de l'Île de France).
(Photo M. Hombroeck).

de l'Autriche, de la France, des Pays-Bas, furent autant de jalons bénéfiques sur le plan de l'émulation des idées et des influences fécondantes. Effleurons, pour mémoire, ces ferments de progrès culturel que constituèrent du temps où le Brabant était rattaché au régime français, sous le vocable administratif de Département de la Dyle, ces écoles où coude à coude, proliféraient les langues vivantes, la physique, la chimie, les sciences naturelles, l'histoire, le dessin, au même titre que le latin et le grec, ce legs inestimable des civilisations disparues ou encore ce Code civil dont les principes essentiels restent, après un siècle et demi d'application, d'une brûlante actualité. Songeons aussi, à cet intérêt non dissimulé que Bonaparte porta aux problèmes propres à notre pays chaque fois que,

Le pavillon de l'Aurore.
(Photo M. Hombroeck).

comme ce fut le cas en 1803 et 1810, mettant un frein à ses ambitions démesurées de conquête et de domination, il laissait le champ libre à son esprit créateur largement ouvert sur les besoins du monde. L'Hôtel de Ville de Bruxelles recèle, à ce propos, une toile très suggestive dévoilant un Bonaparte insolite, tenant en main le plan du Canal de Willebroeck et qu'il serait souhaitable de voir garnir les cimaises de la future exposition.

Il serait, sans doute, indécent, de rappeler à nos contemporains que lorsqu'en 1831, enfin, affranchis de la domination hollandaise, ce fut presque d'instinct que les Belges, au moment d'élire leur roi, portèrent leur choix sur le duc de Nemours, homme racé, sans doute, mais qui, surtout, pensait et sentait comme eux, tout comme il paraît superflu de remémorer l'immense crédit dont jouirent, chez nous, d'illustres émigrés français qui tout en s'imprégnant de nos mœurs, influèrent grandement sur nos arts et nos sciences. Un siècle de bouleversements politiques et sociaux est-il parvenu à ternir le lustre d'un Victor Hugo qui demeure encore le véritable et le seul héros littéraire du Waterloo légendaire ? Et cette interprétation de nos deux communautés, source d'un prosélytisme conquérant, les charniers de l'Yser comme les stalags de 40-45, l'ont encore cimentée davantage pour atteindre à cette fusion dont l'exposition « Ile-de-France — Brabant » sera une consécration.

La Chasse dite marini-
lienne (mois de mars)
chef-d'œuvre de la tapis-
serie du XVI^e siècle sera
prêtée par la Ville de
Paris.

(Photo Agraci).

L'exposition « Ile-de-France - Brabant » dans son climat parisien

A peine d'échouer lamentablement dans la matérialisation de ses objectifs supérieurs, cette manifestation d'une ampleur tout à fait exceptionnelle se devait de toucher directement nos deux entités politiques. Les organisateurs l'ont parfaitement saisi. Aussi ont-ils scindé la manifestation en deux phases, l'une parisienne qui, du 2 juin au 31 août, aura pour théâtre le château de Sceaux sis à huit kilomètres de la capitale française, l'autre brabançonne qui se déroulera au cœur même de Bruxelles, dans les spacieuses salles du Palais des Beaux-Arts et pour laquelle le 14 octobre et le 17 décembre 1962, ont été fermement retenus comme dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exposition.

Ces précisions fournies et devant l'impossibilité de procéder dans les limites restreintes de cet article, au dépouillement complet de la mosaïque d'œuvres et de documents qui défendront le prestige culturel et artistique de nos deux collectivités, nous nous bornons, à l'aide de quelques exemples choisis au gré des disciplines représentées qu'elles aient trait à l'histoire, à la tapisserie, aux dentelles, à la musique, à l'organologie, à la littérature aussi bien qu'aux arts plastiques qu'à ceux du feu et du métal, de fournir au futur visiteur une vue schématique des œuvres tant belges que françaises qui concourront, par un étalage didactique des meilleures productions engendrées au cours des siècles par les enfants de nos deux communautés, à d'utiles et profitables confrontations de nature à stimuler et à entretenir un sentiment de saine émulation, de franche et loyale compétition dont nos deux cultures, si voisines par le cœur et l'esprit, recueilleront tout le bénéfice.

Du Brabant, l'Hôtel de Ville de Bruxelles fournira, entre autres, une tête de jeune fille de Rodin, des tapisseries, des documents d'archives aussi, illustrant l'intense courant commercial qui s'établit entre la France et le Brabant, plus particulièrement dans le secteur dentellier.



Grâce à l'extrême obligeance de son avisé et entreprenant conservateur, Mlle A. Brunard, le Musée Communal de la Ville de Bruxelles présentera un ensemble aussi éloquent qu'éclectique d'œuvres d'un intérêt indéniable d'où nous détacherons d'admirables portraits signés par ces virtuoses du pinceau que furent Ross, Pradier, Winterhalter et Legrand, ainsi que de superbes faïences et porcelaines portant la griffe des Cretté, Faber, Jacquet et Nedonchelle ou encore Mombaers, passés maîtres dans l'art du feu, qui démontreront d'une manière éclatante les influences profondes qui gouvernèrent les rapports entre l'Ile-de-France et le Brabant. Même notre plus vieux bourgeois, Manneken-Pis, a décidé de témoigner discrètement de sa présence en choisissant dans sa riche garde-robe l'habit de gala que lui offrit, suivant la tradition, le roi de France, Louis XV.

Les Musées royaux des Beaux-Arts prêteront des œuvres de Philippe de Champaigne, né à Bruxelles et mort à Paris, pourvoyeur émérite des églises parisiennes, de Courbet considéré comme le père du réalisme en peinture, de David mort en exil à Bruxelles, en 1825 et qui fut le chef de l'école néo-classique, de Delacroix, maître du romantisme et admirateur passionné de P.-P. Rubens, d'Evenepoel enfin, belge natif de Nice, qui s'est formé dans les ateliers parisiens.

L'Hôtel de Ville de Louvain consentira à céder des parchemins et décrets d'acquisition de terres par l'Ordre de St-Victor de Paris tandis que le musée Vanderkelen-Mertens enverra quelques pièces caractéristiques de son mobilier.

De Nivelles, outre les fragments sans prix de la chasse de sainte Gertrude, miraculeusement sauvés de l'incendie qui ravagea la collégiale en 1940, la croix

en plomb, d'Ermentrude, haute de 7 centimètres, une des merveilles archéologiques de la ville figurera aussi parmi les pièces maîtresses destinées à l'exposition. Ermentrude fut, rappelons-le, la fille du comte de Hainaut Reigner IV et la petite-fille du roi de France Hugues Capet.

La basilique Notre-Dame de Hal a sélectionné l'ostensoir-reliquaire en argent doré (1460), don du roi de France, Louis XI.

L'abbaye de Parc, un ensemble de manuscrits relatifs aux origines de l'abbaye.

— Le Musée diocésain de Malines, des statues de Wouter Pans.

— L'ancienne église abbatiale de Ninove, un très beau lutrin en marbre de Jacques Berger.

En outre, un appel a été lancé à de nombreux musées communaux ainsi qu'à des collectionneurs privés dont les envois complèteront avec bonheur la sélection que nous venons d'esquisser. Bilatérale, par essence, l'exposition ne pouvait s'alimenter, exclusivement, en Belgique. C'est pourquoi, en regard, les Français présenteront une véritable panoplie d'œuvres de toute première valeur, triées précisément, en fonction de leur apparentage avec les productions similaires du Brabant.

— Le Musée du Louvre enverra, notamment, un buste de Colbert, de Desjardins (1640-1694), des œuvres de Rubens, Van Dael, Courbet.

— La ville de Paris prêtera une des tentures de la suite des Chasses dites maximiliennes (mois de mars), tapisserie exécutée d'après le carton de Bernard van Orley.

— Le Musée de Cluny, un retable brabançon du XV^e siècle.

— Versailles cédera une esquisse de Court du tableau du mariage de Léopold I^{er} avec Louise-Marie.

— L'Arsenal, un fac-similé de l'armorial de la Toison d'Or.

— Le Musée des Arts décoratifs, des dentelles de Bruxelles.

— Le Musée Carnavalet, un portrait de la Malibran.

— Sèvres, ses réputées porcelaines.

— Maubeuge, un portrait de François I^{er}, de Josse Van Clève, ainsi que du mobilier.

— La Maison de Victor Hugo, un chapelet de documents se rapportant à Victor Hugo et à Daumier.

A cette énumération forcément fragmentaire, il importe d'ajouter de nombreuses pièces caractéristiques, dont la cession temporaire a été sollicitée auprès de plusieurs musées étrangers; parmi celles-ci nous

retiendrons : un portrait de Marie de Médicis par Van Dijck, en provenance de Munich; un bouclier de Charles Quint, du Musée d'Histoire de l'Art de Vienne; une toile de David « Zénaïde et Charlotte » du Musée Napoléonien à Rome; une œuvre aussi curieuse que précieuse, émanant du Musée Boymans de Rotterdam : Jean-Baptiste de Champaigne et Nicolas de Platemontagne, peints par Jean-Baptiste de Champaigne.

Une telle débauche, une telle magnificence de trésors exigeait un cadre grandiose, approprié et conçu pour assurer leur harmonieuse mise en valeur. Pouvaient-on, à cet égard, imaginer décor plus propice, plus suggestif que ce château de Sceaux, œuvre de Colbert, détruit en 1798 et reconstruit en 1856, pour le compte du duc de Trévise par l'architecte Lesoufché et qui abrite aujourd'hui le Musée de l'Île-de-France? Si les admirables jardins dessinés par Le Nôtre, ce talentueux artiste, qui prit, paraît-il exemple sur le parc d'Enghien en Hainaut, pour ordonner les parterres de Versailles et œuvre, ultérieurement chez nous, et entre autres au château de Rixensart ont disparu, l'adorable pavillon de l'Aurore, chef-d'œuvre de Charles Perrault, et d'autres édifices évocateurs, entourés de pelouses ravissantes et de pièces d'eau étagées en terrasses, évoquent encore irrésistiblement l'atmosphère brillante et frivole où évoluait, grisée par les quatrain délicieusement polis de Sainte-Aulaire, la très cultivée et très adulée duchesse du Maine.

Que les Belges qui n'auront pas le privilège ou le bonheur de savourer sous les superbes frondaisons de Sceaux, les charmes et plaisirs raffinés de cette confrontation historique et artistique aussi exaltante que riche en promesses, se consolent de ce sevrage, heureusement momentané, puisque du 14 octobre au 17 décembre 1962, ils auront l'occasion de prendre une éclatante revanche sous les imposants cintres du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles où salons et galeries s'animeront, à leur tour, pour présenter le volet brabançon de ce dyptique sans précédent sous l'angle tant historique que didactique.

Comme nous l'avons signalé, en avant-propos, nous consacrerons notre prochain éditorial à l'autre pôle d'attraction de la saison artistique et touristique de 1962, en l'occurrence l'exposition « Rubens Diplôme » dans lequel nous brosserons un large tableau de cette grandiose manifestation qui ouvrira ses portes au château du Steen à Elewijt, le 1^{er} juillet prochain et restera accessible au public, jusqu'au 15 septembre 1962, les dimanches et jours fériés de 9 à 19 heures et en semaine de 10 à 18 heures.

Maurice-Alfred DUWAERTS.

Secrétaire-général des expositions

« Île-de-France - Brabant » et « Rubens Diplôme ».

Pierre - Paul RUBENS

à ELEWIJT

RUBENS a découvert le pouvoir inspirant d'Elewijt éprouvé après lui, et à cause de lui, par des dizaines, voire des centaines d'artistes, d'écrivains et de poètes. Je me souviens d'une page où Gustave Vanzype évoquait le paysage avec, sur les frondaisons, la pesanteur aussi douce qu'insistante du ciel lumineux. Je relis les pages que, dans son remarquable essai : *Où la Chèvre est attachée*, Lucien Christophe consacre à cette campagne que les mouvements tournants de la clarté éclairent de feux qui changent les eaux entre les bouquets d'arbres, les buissons innombrables des plaines. Je reprends un texte de Carlo Bronne : *Tout autour, une campagne tranquille piquée de boqueteaux, les eaux calmes des douves entourant le Steen, un ciel immense où roulent des nuages lents. Séjour idéal pour un artiste, à l'écart des grandes routes, du monde et du bruit.* J'ouvre le copieux recueil de poèmes publié naguère par l'Anversois Nicolas Muller et me redis ce sonnet rubénien :

*De ce château du Steen, au déclin de la vie,
Vous regardiez rêveur ce doux pays flamand,
Cette campagne verte et blonde, tendrement,
Avec vos yeux profonds, votre cœur sans envie.*

*Maître, comme au labeur ou repos nous convie
L'herbe au bord du ruisseau, rendez-vous des amants,
Comme l'arbre qui monte et frémit doucement,
Et le soleil qui vêt la nature ravie !*

*Les peupliers aigus, les petits saules ronds
Processionnent toujours à côté des vieux ponts,
La pie prend son vol des futaies pleureuses;*

*Coupée de bosquets touffus comme des bois,
A l'infini la plaine ondule plantureuse,
Terre de blés et d'or dont vous êtes le Roi !*

Avant d'être un château, Elewijt est un admirable coin de nature : plaine sans relief peut-être mais non sans agrément ni variété, champs cultivés, prés aux hautes graminées s'offrant à l'appétit de robustes étalons ou de vaches brunes et blanches, bouquets d'arbres, hêtres, bouleaux, tilleuls, saules et peupliers, vieilles fermes, ruisseaux et canaux de drainage coupant la verdoyante campagne et qui se nomment : Broekgracht, Kautesteenbeek, Plattesteenbeek, Barebeek, Steenvaart... Il fait calme et reposant. Le village s'allonge en bordure de la vieille et sinieuse chaussée de Mont-Saint-Jean à Malines : briques espagnoles, pignons à redans, volets peints et fleurs aux fenêtres. Le dimanche, durant la bonne saison, les tireurs à l'arc se réunissent dans un pré et tentent

d'abattre l'oiseau de plumes piqué au sommet d'un immense mât vertical. N'étaient la radio, les autos, les scooters et — parfois — les avions (l'aéroport de Zaventem n'est pas loin...), on pourrait se croire, sans grand effort d'imagination, en quelque siècle passé. De l'autre côté, à l'ouest du Steen, à un kilomètre à peine, la route qui unit Bruxelles à Malines via Vilvorde déroule son ruban d'asphalte et de pavés. Le château est quasiment à égale distance des deux voies carrossables. Autour, le silence continue à régner en maître. Rien ne vient le troubler, hormis, de temps à autre, le fracassant passage d'un Boeing. La rumeur du vent dans les feuilles, le hennissement des chevaux, le beuglement des vaches, les abois des chiens n'altèrent pas le calme reposant du lieu. L'ouïe s'accorde de ces bruits, de ces voix animales et du chant des oiseaux. Les multiples sons de la nature charment l'oreille et provoquent une mystérieuse détente.

Du village, une « drève » de tilleuls conduit jusqu'à la grille d'entrée du domaine seigneurial. Au centre de celui-ci, le château, le Steen, dresse ses hauts pignons en escaliers.

Rubens passa les dernières années de sa féconde existence au Steen d'Elewijt. Mais, entre « son » château et le manoir d'aujourd'hui, il y a l'écart de plus de trois siècles. Trois siècles au cours desquels les propriétaires successifs de la riche demeure ont apporté quantité de modifications : additions, restaurations, reconstructions... Certains bâtiments ont été édifiés dans le cours du siècle dernier pour abriter les hôtes du maître de l'heure. Il en est de même de la plupart des annexes. A l'intérieur de la plus ancienne partie d'habitation, rien — ou fort peu de choses — ne date du temps de Rubens. Presque tout a été renouvelé à la faveur des siècles : cheminées, plafonds, planchers, lambris, portes et fenêtres. Pourquoi ne pas le dire ? Pourquoi ne pas faire la part des choses ? La Commission royale des Monuments et des Sites ne l'a-t-elle pas faite en ne classant que les façades et toitures du bâtiment principal et des annexes à l'exclusion des écuries et des bangars de la première moitié du XIX^e siècle, du château « Het Steen » ?

L'imagination doit s'efforcer — et la chose n'est guère difficile — d'éliminer cette sorte de « décalage architectural » qui, si l'on en tient compte, risque fort de vicier le plaisir de la visite et de rendre pénible

la « remontée dans le temps » à laquelle les lieux nous invitent.

C'est en date du 12 mai 1635 que Pierre-Paul Rubens devint propriétaire du Steen d'Elewijt pour la somme de 93.000 florins ou carolus d'or.

La raison déterminante de cette acquisition semble résider dans le fait que, par suite de la rupture — en 1632 — de la digue de Cauwensteen, le château d'Eeckeren, que le peintre avait acheté en 1627, n'était plus guère habitable, par suite de la grande humidité.

Lors de l'acquisition du château d'Eeckeren, Rubens souffrait déjà du mal qui allait l'emporter en 1640, à l'âge de 63 ans : la goutte. Sans doute croyait-il que la campagne serait favorable à son état de santé. Par ailleurs, il désirait quitter Anvers où une épidémie de peste avait emporté, le 20 juin 1626, Isabelle Brant, sa femme. Comme son corps, son cœur était malade. Toutefois, en 1629, il a repris goût à la vie. En 1630, à l'âge de 53 ans, il s'est remarié : sa nouvelle épouse, Hélène Fourment, a 16 ans. *Je me suis déterminé à me remarier*, écrira-t-il quatre ans plus tard, le 18 décembre 1634, à son ami l'humaniste

Peiresc, ne me jugeant pas encore assez vieux pour me résoudre à l'abstinence du célibat et comme, après s'être d'abord voué à la mortification, il est doux de jouir des voluptés permises, j'ai pris une femme jeune, née d'une famille honnête, bourgeoise, quoique tous voulussent me persuader de me fixer à la cour. Mais je craignais, en y demeurant, ce mal d'orgueil qui, d'habitude, et surtout chez les femmes, accompagne la noblesse. Aussi ai-je préféré une personne qui ne rougirait pas de me voir prendre mes pinceaux et,



Portrait de l'artiste, peint par lui-même vers 1623 (Musée des Offices, Florence).
Photo Alinari.

à dire vrai d'ailleurs, il m'eût paru dur de troquer le précieux trésor de ma liberté contre les embrassements d'une vieille femme...

Devant quitter Eeckeren où il s'est attaché passionnément à la nature, Rubens choisit donc de s'installer à Elewijt avec, d'une part, l'intention de repren-



Portrait de l'artiste par lui-même, quinze ans plus tard. (Musée de Vienne) Photo Bulloz.

dre fermement ses pinceaux et, d'autre part, le souci de fuir Anvers et la foule de ses admirateurs, la cour de Bruxelles et ses fastes, et de préserver un bonheur dont l'intensité même l'inquiète peut-être à son insu.

Le Steen d'Elewijt, lorsque Rubens l'achète en 1635, ressemble moins à une gentilhommière champêtre

qu'à un château fort. Les bâtiments, rangés autour d'une cour, ont une architecture féodale. Une haute tour carrée les surveille et surplombe le pont-levis à herse. La forteresse a été édiflée en 1304 par Arnould Lapede d'Elewijt et, en 1587, Paul de Carondelet, seigneur de Maulde, y a installé son quartier général. Jean de Cools, seigneur de Corbais, l'a acquise quelques lustres plus tard et c'est lui qui vient de la céder à l'artiste. La seigneuriale demeure appartiendra plus tard, entre autres personnages célèbres, à Laurent Dewez, architecte du château de Senneffe.

L'un des premiers soins de Rubens, propriétaire du Steen d'Elewijt, est de faire procéder à certains aménagements, à certaines transformations ayant pour but de rendre la demeure plus confortable. Un jardin est tracé devant le principal corps de logis. Des parterres fleuris égayent les alentours. Rubens demande et obtient la permission de détourner, autour du château, les eaux du Barebeek (ou Baerbeek). Peu à peu, le Steen perdra son allure féodale pour adopter un certain style Renaissance.

Quand s'installe-t-il effectivement dans sa nouvelle demeure ? La première lettre qu'il écrit du Steen d'Elewijt est datée du 4 septembre 1636. A partir de cette époque jusqu'à la fin de 1639, il ne s'absentera d'Elewijt que pendant le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de certaines tâches, de certains travaux.

A Elewijt, Rubens revient au paysage. Il se lève fréquemment à 4 heures du matin et parcourt la campagne à cheval afin de jouir du spectacle de la nature à son réveil. Puis il se met au travail. Le midi,

MAURICE MAETERLINCK en Brabant

CETTE année 1962 marque le centenaire de la naissance de Maurice Maeterlinck. Les registres de l'Etat civil de Gand gardent ces lignes écrites, voici un siècle, par un employé communal : « *In het jaar achtien honderd twee en zestig, de negen en twintigste Augustus is geboren Mauritius Polydorus Maria Bernardus, wettige zoon van Polydorus Jacobus Maria Bernardus Maeterlinck en van Matbildis Coleta Francisca Van den Bossche* ».

Gantois de naissance, Renaisien d'ascendance, Flamand de tempérament, Maeterlinck a vécu la plus grande partie de son existence sous le ciel de France et le titre de cet article semble, à première vue, tenir de la gageure. On s'aperçoit cependant, à l'examen, qu'il n'en est rien. Feuilletant certaines œuvres ou prenant connaissance de l'une ou l'autre des biographies de Maurice Maeterlinck, on a tôt fait de pressentir la réalité des liens qui ont uni l'écrivain à notre province mitoyenne. Dans l'une des plus récentes études consacrées à notre Gantois : « *Maurice Maeterlinck ou l'Absurde dépassé* », rédigée par Roger Bodart et magnifiquement éditée par Lucien De Meyer, nous trouvons — la chose est significative — un chapitre illustrant la solidité de ces rapports. C'est le chapitre où il est question de l'attrance exercée par les écrits de Ruisbroek l'Admirable, le visionnaire de Groenendael, sur l'esprit de ce dilettante de la philosophie que ne cessa jamais d'être Maurice Maeterlinck.

Mais procédons selon l'ordre chronologique ! Issu d'une famille authentiquement flamande mais traditionnellement bilingue, voire unilingue française (pour utiliser des termes fort en usage actuellement), Maurice Maeterlinck possédait plusieurs parents à Bruxelles, capitale du pays et chef-lieu du

Brabant. C'est un de ses parents bruxellois qui, on s'en souvient, devait lui transmettre, le premier, le fameux article d'Octave Mirbeau se situant au point de départ de l'extraordinaire carrière littéraire dont on n'a pas manqué et dont on ne manquera pas de rappeler encore, de ces temps-ci, les principales étapes.

Accordant un jour une interview à un collaborateur des « *Nouvelles littéraires* » de Paris, Maeterlinck devait lui déclarer : « *Un jour, à midi, nous étions à table quand le facteur arriva, apportant une lettre d'un parent qui habitait Bruxelles. Il avait découpé l'article du « Figaro » et nous l'envoyait. Il y eut un moment de stupeur dans la famille...* ». De cet événement, l'écrivain a donné d'autres versions dont celle-ci : « *Un jour, nous étions en train de déjeuner en famille, dans notre maison de campagne. Le facteur survient au milieu du repas et me remet un article du « Figaro » datant déjà de cinq ou six jours, qu'un de nos cousins de Bruxelles m'envoyait. Ce numéro contenait un article de Mirbeau...* » Plus tard, la sœur de Maeterlinck devait s'installer dans la capitale et, privé de ses nouvelles par suite des hostilités, l'écrivain se posera des questions angoissées : « *Et que sont devenus ma sœur,*



prisonnière des nazis à Bruxelles, et les parents de Florimond ? Sa fille vit-elle encore, et sa petite-fille ?... Où sont-ils ? Nul ne peut le dire et j'attends avec angoisse dans les ténèbres et le silence universels les cruelles révélations, les mortelles surprises de la paix ». Ces quelques phrases, tirées du recueil de souvenirs intitulé : « *Bulles bleues* », prouvent combien la pensée de Maeterlinck a toujours été attirée vers le pays natal et, en particulier, vers le cœur de celui-ci : Bruxelles et le Brabant où, ayant

il mange légèrement. Il reprend ensuite ses pinceaux, à moins qu'il ne lise quelque auteur antique ou le livre de tel humaniste de ses amis. Il se promène en compagnie de sa femme (*grassouillette, avec ses yeux veloutés de gazelle et sa bouche en cerise*, dira Eugène Baie). Le soir, il dîne avec appétit. Il s'occupe de ses enfants. Il se défend de vieillir. Parfois, cependant, il n'en peut plus de lutter contre la douleur. Pour se déplacer, il est contraint d'user d'un fauteuil roulant. Sa main gauche est bosselée. Il éprouve des difficultés à manier les pinceaux. Mais le mal passe. Une nouvelle période de travail, parfois brève, parfois longue, commence. Il accepte une commande du roi d'Espagne, puis une autre. Le 17 août 1638, il écrit à son collaborateur Luc Faid'herbe, demeuré à Anvers, de venir le rejoindre le plus rapidement possible à Elewijt non sans avoir bien fermé les portes de l'atelier à l'étage. En février 1639, il doit se rendre à Bruxelles mais, victime d'un accès de goutte, est obligé d'envoyer son fils Albert à sa place. Quelques jours plus tard, il fait part à Philippe Chifflet de la difficulté qu'il éprouve, vu son infirmité, de terminer dans le délai voulu des cartons de tapisserie destinés au cardinal di Bagno. Le 16 septembre suivant, il juge bon de se faire conduire chez son notaire afin de prendre certaines dispositions. Sa femme l'accompagne. Quelques jours ou quelques semaines après, il réintègre Anvers avec les siens. Le 17 avril 1640, il fait cet aveu à Duquesnoy : *La mort va bientôt me fermer les yeux à jamais*. Le 20 mai, il dicte son testament : il veut un partage équitable de ses biens entre les enfants de son premier mariage, sa seconde épouse — la jeune Hélène — et les enfants qu'il a eus de celle-ci. Le 27, il s'évanouit et un médecin lui pratique une saignée. Le soir, il reçoit les derniers sacrements. Le 30 mai, enfin, il meurt en tenant la main de sa femme dans la sienne. Le Steen d'Elewijt ne le reverra plus mais accueillera encore, de temps à autre, celle qui lui avait donné dix ans de bonheur. Hélène gardera le Steen jusqu'en 1681, c'est-à-dire jusqu'au lendemain de la disparition de son second mari, le comte de Bergeyck.

Installé au Steen, Rubens accentue son retour, déjà vigoureusement amorcé, vers la nature. Il contemple l'horizon, regarde la lumière se glisser en oblique sur l'étang que forme à présent le Barebeek et que des lentilles d'eau commencent à envahir. Du liquide miroir, ses yeux remontent vers les frondaisons et vers le ciel toujours en mouvement. Parfois, a dit Fernand Labigne, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Valenciennes, *au crépuscule, près des douves d'un château, s'évoque une vision de Tournoi (Louvre); mais parfois, au printemps, une sorte de génie rustique, un petit dieu invisible emporte les lourds croquants et les grosses filles des Flandres, les fait tourner, les emplit du démon du rythme*. L'artiste peint alors *La Kermesse (Prado)*, toile qui

— par l'esprit — évoque le vieux Breughel (décédé huit ans avant la naissance de Rubens). Elle est admirablement composée, riche de mouvement, de vie, d'observation. De la même époque datent le *Jardin des Amours* où toutes les femmes — ou presque — empruntent leurs traits à Hélène Fourment, le *Paysage à l'Oiseleur*, le *Charretier embourbé* et quelque quarante paysages champêtres dans certains desquels on voit se silhouetter le petit château de briques rouges (l'un de ces tableaux est à la National Gallery de Londres).

Il semble que c'est aussi au Steen, en 1638 ou 1639, qu'il fit cette confession publique qu'est son autoportrait du Musée de Vienne. Il est debout, pensif, mélancolique. Sous le large chapeau de feutre, et ses beaux cheveux bouclés, son visage est marqué par les stigmates de l'âge : yeux rouges et las, traits fatigués mais lèvres encore charnues. Sa main que la maladie déforme est gantée de cuir jusqu'au-dessus du poignet. L'autre s'appuie à la coquille d'une épée. L'homme, drapé dans son grand manteau, reste droit, fier et conscient de sa force, de son génie. Mais ce n'est plus la rayonnante puissance qui se dégage du portrait qu'il peignit de lui-même vers 1623 et qui se trouve à présent au Musée des Offices, à Florence.

Méditant devant le portrait de Vienne, Nicolas Muller, que j'ai déjà cité — a composé ce sonnet :

*Vous portez cette fois encore feutre et cape,
Mais pourquoi cette main nue se reposant
Sur la garde d'un fer au pommeau reluisant
Et ce gant à crispin que la dextre rattrape ?*

*Ainsi qu'un souverain le lourd manteau vous drape
Dans les moëlleux replis de son velours pesant,
Vous vous êtes voulu comme un prince imposant,
Devançant la vieillesse et la dernière étape;*

*Il a neigé déjà sur vos cheveux bouclés,
Votre joue s'affaisse et vos yeux sont cerclés
De rides; votre barbe aussi s'est éclaircie.*

*Dans votre beau regard la flamme de jadis
Brille d'une lueur tristement adoucie,
Pleine des longs reflets de mille paradis.*

Telle est l'image que le seigneur du Steen propose lui-même à la postérité au terme de sa laborieuse existence. Elewijt, qui a été témoin des derniers embrasements de son cœur tumultueux, est aussi le confident de cette tristesse secrète de l'homme qui se sait — inconsciemment peut-être — près de sa fin.

Bientôt il abandonnera la douce campagne brabançonne, son noble et vaste domaine seigneurial, le décor des prés verts et des lents ruisseaux. Le Brabant, qui l'a vu reprendre goût à la vie, ne le verra pas mourir. C'est à Anvers, sa ville, qu'il rendra le dernier soupir.

Joseph DELMELLE.



« Le massacre des Innocents » de Bruegel le Vieux dont s'est inspiré Maurice Maeterlinck pour écrire un de ses contes. (Musée de Vienne. — Photo extraite de « Ontcijfering van Pieter Bruegel I » par L. Sanderus.

de la famille, il possédait aussi quelques amis très chers.

Les premières tentatives littéraires de Maeterlinck remontent à 1883. Cette année-là, l'écrivain inaugure modestement sa carrière par une collaboration à une revue louvaniste ayant émigré à Bruxelles : la « *Jeune Belgique* ». En 1886, dans une publication française cette fois, il fait paraître un conte : « *Le Massacre des Innocents* », qui lui a été inspiré par l'un des deux grands brabançons gravitant dans ce que Henri Michaux a appelé « *l'univers du Mesureur* » (Maeterlinck, en flamand, signifie « le mesureur ») : Breughel.

« *Ce Massacre*, faisait remarquer le mémorialiste de « *Bulles bleues* », indique une orientation nettement réaliste, étant la transposition d'un tableau de Breughel le Vieux ». Toujours en 1886, ayant obtenu son diplôme de Docteur en Droit, Maeterlinck devait devenir, bien qu'inscrit au barreau de Gand, un habitué du Palais de Justice de Bruxelles. « *Il me suffit de quatre ou cinq séances au Palais de Justice, devait-il écrire, pour constater que l'éloquence du Barreau à Paris aussi bien qu'à Bruxelles, se traînait dans les mêmes bas-fonds des iniques chicanes. Je ne remis*

plus les pieds dans les majestueuses salles où se manifeste l'indigence d'une justice qui ne se trouve plus que dans de monumentaux répertoires ».

L'année 1889, très marquante dans la biographie de l'écrivain, voit « *Les Serres chaudes* » sortir des presses. Bien qu'ayant été inspirés par les abris vitrés de la propriété de campagne que le père Maeterlinck possédait à Oostakker, ces poèmes un peu moites nous font toujours penser aux maisons de verre qui se groupent aux flancs de la vallée de l'Ysse :

*O serres au milieu des forêts !
Et vos portes à jamais closes !
Et tout ce qu'il y a sous vos coupoles !
Et sous mon âme en vos analogies !*

Cette même année 1889 est également celle de « *La Princesse Maleine* », la petite pièce, se situant à l'origine du théâtre symboliste, dont Octave Mirbeau fera un inoubliable éloge dans « *Le Figaro* » du 24 août 1890.

Une autre pièce, animant un tableau de l'auteur du « *Massacre des Innocents* » : Breughel, le peintre

dont l'ombre ne cesse de hanter les parages de l'église de Pède-Sainte-Anne, est éditée en 1890. Elle s'intitule : « *Les Aveugles* ». Ils sont douze à tâtonner dans l'ombre, égarés dans une forêt, quelque part dans une île mystérieuse, avec — au milieu d'eux — le cadavre rigide d'un prêtre qui, sans doute, les a conduits là en promenade, loin de l'hospice. L'œuvre, à laquelle est jointe une autre pièce : « *L'Intruse* » (dont le personnage central, un vieillard aveugle, semble également sorti d'une toile de Breughel), paraît dans un volume portant la marque d'un éditeur bruxellois : Lacomblez. Signalons ici que bon nombre des premières œuvres de Maeterlinck ont été éditées à Bruxelles, soit par Lacomblez, soit par Deman.

C'est Lacomblez qui, en 1891, devait éditer la traduction, réalisée par Maeterlinck, de « *Ruysbroeck l'Admirable : l'Ornement des Noces spirituelles* ». Comment l'illustre écrivain découvrit-il celui qu'il appelle « *l'humble prêtre flamand* » ? A ce sujet, M. Joseph Hanse a présenté, à la séance mensuelle de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique du 15 avril 1961, une communication du plus haut intérêt. L'Académicien y citait une lettre adressée, en date du 24 décembre 1885, à son ami parisien Rodolphe Darsens : « *Maintenant il faut que je te parle encore de ceci : j'ai découvert (à peu près) un Ermite ou un Illuminé Flamand du XIII^e siècle, Ruysbroeck l'Admirable, dont Ernest Hello a traduit en français — presque scandaleusement d'ailleurs — certains fragments d'après une vieille et inexacte traduction latine du texte flamand. Or j'ai retrouvé ce texte flamand original et authentique puisque c'est au cloître même de la Vallée Verte où le mystique est mort et enseveli. Eh bien, jamais je n'ai éprouvé une joie ni un étonnement pareils, c'est l'homme de génie absolu et dont l'œuvre est immense matériellement — autrement surtout — cela est tout le temps au-dessus de tout, et cela va jusqu'ou l'on n'a jamais été...* ». Ajoutons que, outre « *L'Ornement des Noces spirituelles* », Maeterlinck devait traduire également « *Le Livre des XII Béguines* » et quelques passages, parmi les plus étonnants, des autres ouvrages de Ruysbroek. Le reproche fait à Hello par Maeterlinck est adressé à ce dernier, à propos de sa version du « *Boek vanden Twaelf Beghinen* », par Fr. Closset. Dans son étude sur « *La Littérature flamande au Moyen Age* », édité par l'Office de Publicité, ce dernier écrit en effet : « *La traduction Maeterlinck est très déficiente* ».

On s'est posé la question de savoir si Maeterlinck avait réellement retrouvé, à Groenendael, le « *texte flamand original et authentique* » de l'œuvre de Ruysbroek. En dépit de l'affirmation répétée, notamment en mai 1889, en tête d'une réédition des « *Serres chaudes* » (« *... traduit du flamand sur les textes authentiques retrouvés au Cloître du Val-Vert* »), il est certain que Maeterlinck n'a pu découvrir à Groe-

nendael les manuscrits de Ruysbroek qui se trouvaient alors, depuis fort longtemps, à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il doit avoir travaillé sur l'édition des Bibliophiles flamands et sur les originaux de la Royale. Mais il n'est pas téméraire de prétendre que, afin de s'imprégner de l'atmosphère du haut lieu du mysticisme brabançon qu'est Groenendael, il s'est rendu, plus d'une fois, dans le verdoyant vallon de la forêt de Soignes, se promenant le long des étangs, s'attardant devant les vestiges de l'ancienne abbaye, levant la tête vers la cime des hêtres pareils à ceux sous lesquels le prier du monastère fut découvert en extase.

Autre année importante de l'existence de Maurice Maeterlinck : 1895. L'écrivain rencontre alors, chez Edmond Picard, Avenue de la Toison-d'Or, à Bruxelles, la femme qui sera une admirable « *Mélysande* » et qui, pendant plus de vingt ans, sera sa compagne et, dans une certaine mesure, son inspiratrice : Georgette Leblanc. Dans « *La Vie Belge* », Camille Lemonnier nous a laissé une évocation de cette rencontre :

« *Maeterlinck, qui habitait encore la Flandre, avait quitté ses abeilles, et il était là, grave, silencieux, songeur, un peu désorienté comme il l'était toujours à la ville. Il ignorait, ce grand taiseux contemplatif, qu'il allait voir ce soir-là apparaître sous les traits de l'admirable Georgette Leblanc le visage même de sa destinée. Un grand silence vint du fond de la salle, et soudain elle entra, lente et balancée avec le bijou de sa ferrière au front comme un signe d'empire, dans le froufrouement lourd de sa traîne...* ».

Les années se succèdent. En 1902, Maeterlinck obtient, pour la première fois (il l'obtiendra une seconde fois en 1911), le Prix triennal de Littérature dramatique du Gouvernement belge. Son œuvre théâtrale s'augmente sans cesse de nouveaux titres dont, en 1902 précisément, « *Sœur Béatrice* ». Dans son essai sur « *Maurice Maeterlinck* », sorti en 1950 à La Renaissance du Livre, Alex Pasquier écrit au sujet de cette pièce : « *Sœur Béatrice est un « miracle » qui se passe au XIV^e siècle, dans un couvent des environs de Louvain. Béatrice, sauvée par la Vierge, nous ramène à l'éternel poème du péché racheté par l'amour, poème dont Ariane (un autre « conte scénique » de Maeterlinck) venait de nous donner une version profane* ».

Dans ses « *Ruines et Paysages en Belgique* », le Louvaniste Eugène Gens avait attiré l'attention, un demi-siècle plus tôt, sur l'extraordinaire richesse du légendaire brabançon, rappelant — en particulier — les récits merveilleux ayant, comme point de localisation, l'ancienne abbaye de Parc-les-Dames, située à Wezemaal, entre Louvain et Aerschot. C'est là, à Wezemaal, que la petite nonne Béatrice, Béatrix ou Beatrijs, aurait vécu il y a très longtemps. C'est de



En souvenir de la visite de Maeterlinck au château de Gaesbeek, son nom a été donné à cette majestueuse allée du parc.

son émouvante histoire que Maurice Maeterlinck se serait inspiré pour composer ses trois actes pleins de lyrisme. Comment ne pas être ému en les écoutant ? Comment ne pas frémir aux accents de ce « *Cantique de la Vierge* » qui en est l'un des ornements :

*A toute âme qui pleure,
A tout péché qui passe,
J'ouvre au sein des étoiles
Mes mains pleines de grâces.*

*Il n'est péché qui vive
Quand l'amour a parlé;
Il n'est âme qui meure
Quand l'amour a pleuré...*

*Et si l'amour s'égare
Aux sentiers d'ici-bas,
Ses larmes me retrouvent
Et ne s'égarent pas...*

En 1910, Maeterlinck obtient le Prix Nobel et, à cette occasion, Bruxelles organise une grande soirée en son honneur. Alex Pasquier écrit : « *La Ville de Bruxelles et le Cercle Artistique et Littéraire* organisèrent à cette occasion, au Théâtre de la Monnaie, en présence de la Famille Royale, une fête de gala qui comporta un acte de « *Pelléas* », certains fragments de la « *Vie des Abeilles* » et un poème de Gérard Harry. Maeterlinck y assista ». Disons ici que, avant comme après cette consécration, Maeterlinck avait été ou devait être représenté sur la plupart des grandes scènes de la capitale dont celles du Théâtre royal du Parc, des Galeries, du Palais des Beaux-Arts et — plus près de nous — du Théâtre national de Belgique.

Durant les années précédant la première guerre mondiale, Maeterlinck devait encourager les socialistes brabançons luttant pour l'instauration du suffrage universel. Se trouvant en France lors de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Belgique, il s'empressera de demander son enrôlement dans l'armée belge. « *J'ai encore l'endurance d'un jeune homme de trente ans et j'ai toujours été un excellent tireur, confiera-t-il à Gérard Harry. Comment faire pour sortir de mon trou ? Ne pourrais-je obtenir, de Bruxelles, un ordre de départ ou de mobilisation — que sais-je ? — qui me permettrait de faire le coup de feu avant qu'il ne soit trop tard et qu'il ne reste plus d'Allemands en Belgique ?* » L'écrivain a alors cinquante-deux ans. Au lieu de servir son pays par les armes, il le servira par la plume et par la parole. Il se rendra en Italie, notamment, pour y donner plusieurs conférences stigmatisant les atrocités allemandes de Diest, Aerschot, Louvain, et invitant l'Italie à se joindre aux Alliés.

En 1921, Maurice Maeterlinck est désigné d'office pour faire partie de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique qui vient d'être créée à l'initiative de Jules Destrée. Quelques années plus tard, il est reçu à Laeken, par le Roi Albert, et annobli au titre de Comte. Il reviendra chez nous en 1934. Il sera accompagné de sa femme, Renée Behon, la Comtesse Maeterlinck.

Au sujet du séjour de Maeterlinck et de son épouse, à l'automne de 1934, Georges Lockem, ancien Conservateur du château de Gaesbeek, nous a fourni il y a plus d'une décennie, dans la défunte « *Quinzaine littéraire* », nombre de précisions. « *Alors âgé de soixante-douze ans, lisons-nous, le vieux maître, ainsi que la comtesse Maeterlinck, reçurent une large hospitalité chez des amis dévoués, dans une propriété sise aux environs de Bruxelles. On eut l'idée de leur montrer le château-musée de Gaesbeek. C'est ainsi que, le 30 septembre 1934, Maeterlinck vint visiter le manoir de celui qui, au XVI^e siècle, fut la grande figure de notre « résistance » : j'ai nommé le comte d'Egmont...* ». Georges Lockem écrivait encore : « *Gaesbeek, où j'eus l'honneur de lui faire accueil,*

*ne laissa pas Maeterlinck indifférent. Il aima cette maison forte, riche de souvenirs, où il retrouvait le « climat » du siècle des Gueux, cher à son ami M. Eugène Baie. En admirant le paysage breughe-lien qui cerne la vieille demeure historique (souvenons-nous du conte « *Le Massacre des Innocents* » publié en 1886), en faisant un pèlerinage extérieur, le long de ses murailles médiévales, où le grès contraste si fort avec la brique espagnole de la Renaissance, et l'arbitraire restauration contemporaine, Maeterlinck fut frappé par l'atmosphère de ces lieux. Dans les fossés, il remarqua surtout une vieille tour qu'enlace l'assaut vert et vertigineux d'un lierre. Sous la fenêtre la plus basse de cette tour, dite « *Rouge Tour* », conformément aux archives locales, il se plut à évoquer l'amoureuse « scène des cheveux » de son drame « *Pelléas* »... »*

En souvenir de la visite de Maeterlinck à Gaesbeek, son nom devait être donné à une allée du parc, contiguë à l'allée principale. Quant à la Rouge-Tour, elle devait recevoir le nom de Mélisande. De Nice,

La Rouge-Tour a reçu le nom de « *Mélisande* », ce qui ne manqua pas d'émouvoir l'auteur du drame « *Pelléas et Mélisande* ».

(Photos : Marcel Hombroeck.)



en date du 28 mars 1935, le vieil écrivain envoya le mot suivant à Georges Lockem :

« *De tout cœur, merci pour le baptême de la Tour « *Mélisande* ».*

« *Voilà Mélisande à l'abri dans une tour digne d'elle.*

« *S'il n'est pas trop tard, je demande qu'on la reproduise dans le décor de « *Pelléas* ». On ne trouvera pas mieux.* »

Ayant reproduit le texte de cette missive, Georges Lockem ajoutait que : « *Plus tard encore, le maître mit le comble à sa bienveillance en faveur de Gaesbeek. Mais ces témoignages doivent demeurer privés...* » Peut-on espérer, à présent que plus de dix années se sont écoulées depuis la disparition de Maeterlinck, la divulgation — pour le plus grand profit des historiens de nos Lettres et du tourisme brabançon — de ces témoignages demeurés jusqu'à présent sous le boisseau ?

Maeterlinck est-il revenu en Brabant après le séjour à la faveur duquel il rendit visite au château de Gaesbeek ? Nous l'ignorons mais nous ne pouvons manquer de rappeler ici, avant de signer, qu'une de ses dernières œuvres a été écrite avec la collaboration effective d'un de nos grands écrivains originaire d'Ohain : Robert Goffin, membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises. Datée de 1942 — Maeterlinck et Robert Goffin se trouvaient alors, tous deux, aux Etats-Unis ! — cette pièce fait revivre une favorite de François-Joseph d'Autriche : « *L'Impératrice sans Couronne* ».

Joseph DELMELLE.

Nos concerts dans les châteaux

« *Les Jeunesses musicales* » de Bruxelles ont pris contact avec différents châtelains de la province et ont pu mettre au point le programme suivant :

Dimanche 20 mai 1962 : Château de Wezembeek (de Grunne) Le Trio Costy.

Dimanche 3 juin 1962 : Château d'Ophain Bois-Seigneur-Isaac (Baron et Baronne Snoy) Trio Orpheus.

Dimanche 17 juin 1962 : Château de Betz (le Colonel et Madame de Ryckman de Betz) Barok-ensemble.

Dimanche 24 juin 1962 : Château de Sterrebeek (de Sellier) Les Solistes de Bruxelles.

Mieux se connaître et s'apprécier

Jumelage TIRLEMONT-LUNÉVILLE

Le jumelage de villes de notre pays avec celles d'autres pays de l'Europe est à l'ordre du jour depuis quelques années.

Leur but, il en fut déjà question dans notre revue, est de maintenir entre elles et leurs populations des liens permanents, en favorisant les échanges harmonieux dans tous les domaines et le développement d'une meilleure compréhension mutuelle.

Ce but, nous le portons naturellement en nous, par atavisme, les Flandres ayant créé un chef-d'œuvre, la commune d'où est issue la société, cette façon de vivre en commun dans la foi de la justice et de la liberté avec l'apport extraordinaire des civilisations gréco-latines qui ensoleillent nos broussailles nordiques.

Naguère les relations internationales se traitaient principalement par la voie des ambassades ou légations, le gros du public étant dans l'ignorance de la chose ou ne s'y intéressant qu'à l'occasion d'événements sortant de la norme ordinaire.

Le tourisme, après 1914-18, parallèlement aux événements euphoriques qui révolutionnèrent les mœurs et les esprits, contribua à étendre et populariser, mais superficiellement encore, les contacts entre individus de différents pays.

Le jumelage, entré dans nos coutumes après la deuxième guerre mondiale qui renversa à peu près tous les préjugés bourgeois, a trouvé un champ d'application très vaste, en faisant mieux s'apprécier des habitants de villes de pays voisins, dans la connaissance réciproque plus approfondie tant en ce qui concerne l'administration publique et des entreprises



L'église Notre-Dame au Parc de Tirlémont est un modèle de gothique brabançon inspiré des cathédrales de France.

industrielles, bancaires et commerciales, que le fonctionnement syndicaliste et des corporations, que les manifestations des beaux-arts et lettres, sportives, folkloriques, etc.

★

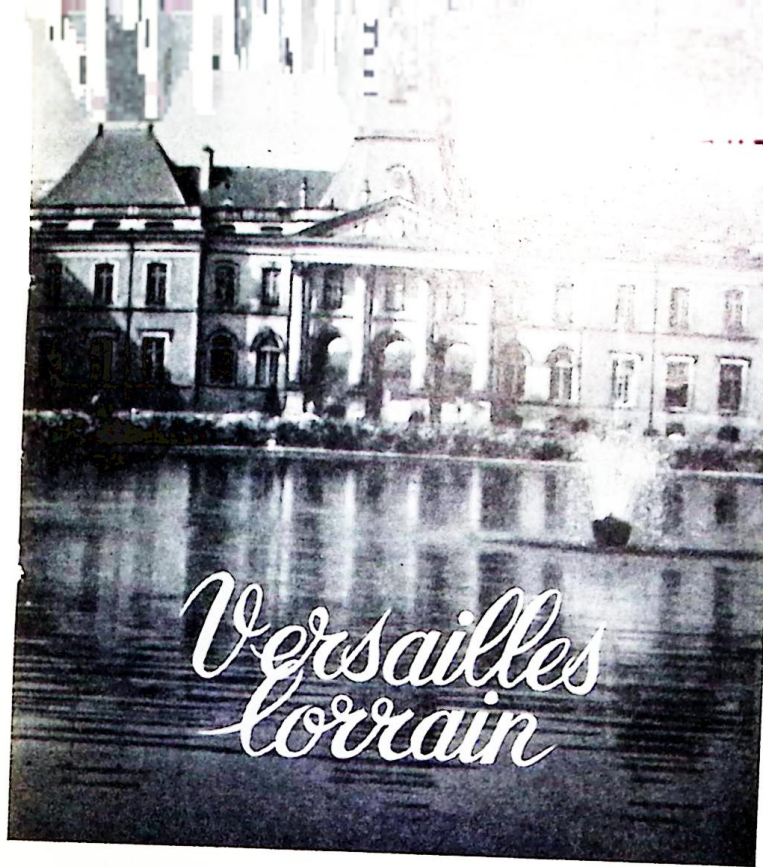
Il y a une dizaine d'années, Tirlémont a jumelé avec Gouda, ville de Hollande, sous le signe de Bénélux.

L'année dernière notre ville a désiré jumeler avec Lunéville, ville de France, pour la raison que certains de ses habitants s'y étaient déjà créés des liens cordiaux par l'entremise du Rotary International, dont l'idéal est de conserver intact cet esprit de fraternisation entre les représentants des multiples occupations humaines, tant sur le plan économique, social et technique, que sur celui des arts, de l'esprit et des sciences. Et c'est en apprenant à mieux se connaître que les amis constatèrent qu'il existait entre Lunéville et Tirlémont

maints traits communs, par leur situation respective aux marches de deux civilisations, dans des pays pétris d'histoire.

En effet, l'Alsace et la Lorraine, comme la Flandre et la Wallonie, sont contrastés dans leur aspect général, mais restent homogènes en âme et esprit. C'est donc par un parallélisme physico-géographique, historique et mental de même grandeur, par l'existence de choses et de faits qui se ressemblent pour ainsi dire naturellement, que les contenants se communiquant leur contenu, deviennent à la longue vases communicants.

★



Le superbe château de Lunéville, appelé « Petit Versailles » au cours d'un spectacle « Son et Lumière » donné en 1960.

Nous disions que Lunéville et Tirlémont ont des points communs :

Sous les Mérovingiens nous avons fait partie tout deux de l'Austrasie ou Francie Germanique;

Sous les Carolingiens, Lunéville appartient à la Haute-Lotharingie ou Lorraine, Tirlémont à la Basse-Lotharingie ou Lothier, mais sous les mêmes maîtres;

Lunéville est sans doute d'origine gallo-romaine puisqu'elle tire son nom « Lunae Villa », du culte que l'on rendait autrefois à Diane, déesse de la lumière (1), sur le mont Léomont (deux fois mont), dans les parages de la cité, tandis que les gallo-romains, au II^e s. de notre ère, établissaient à l'en-

droit qui s'appellerait Tirlémont plus tard, des postes militaires sur la route stratégique qu'ils traçaient d'est en ouest; la villa Thiunas, Tienen en flamand, doit son appellation à Tiona, germanisation du celte duno signifiant marmelon et même colline fortifiée, d'où dune; nous en trouvons la même racine dans Verdun, Chateaudun, Dun-

L'église Saint-Jacques avec ses tours si originales passe pour être en France un des plus beaux monuments du style dit Louis XV.



sur-Meuse, etc.; *tienae* en wallon signifie d'ailleurs légère colline; Tirlémont même est une tautologie, une espèce de pléonasme vicieux, car on y trouve deux fois mont; les bénédictins de l'Abbaye de St-Germain-des-Près de Paris séjournèrent du IX^e au XII^e s. dans notre villa Thiunas et leur influence spirituelle fut tellement grande et sensible que plusieurs églises de notre ville et des alentours portent le nom d'un saint d'origine française : Saint-Germain, Saint-Denis, Saint-Quentin, Sainte-Geneviève, Saint-Maur...

Pas loin de Lunéville on parle alsacien, patois dérivé de l'allemand, auquel le français a apporté son esprit cartésien; à Tirlémont, en bordure de la Wallonie, le patois flamand, savoureux, qui se rapproche par son accent et sa formation phonétique du dialecte limbourgeois, lui-même influencé par la langue germanique, a aussi adopté des mots d'origine française.

Lunéville, ville de Lorraine, était un chef-lieu de comté au X^e siècle; Tirlémont, ville de Brabant, était élevée en 1015 de bourgade au rang de ville par Lambert le Barbu, ancêtre des comtes de Louvain, qui épousa Gerberge, fille de Charles de France; de 1250 à 1794, elle fut le chef-lieu d'une mairie ou quartier et prenait place après les quatre premières chefs-villes du



A l'inauguration de l'exposition des œuvres d'artistes-peintres et de photographes d'art tirlémontois, à Lunéville, le 9 décembre 1961, M. Paul Dewalshens présente l'œuvre de ses compatriotes.

On peut remarquer, à sa gauche, M. Pierre Honorez, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, président du comité de Jumelage.

Duché du Brabant : Louvain, Bruxelles, Anvers et Bois-le-Duc, Nivelles la suivant.

Au XVI^e siècle, Charles Quint, promoteur après Charlemagne d'une Europe unifiée, fut notre empereur commun.

(1) Arlon dans l'itinéraire d'Antonin figure sous le nom d'Orolaunum que les étymologistes traduisent par Ara Lunae, en affirmant qu'un temple élevé à Diane s'élevait sur la colline de la ville.

Lunéville fut prise et démantelée par les Français en 1638; Tirlémont fut secouée par Louis XIV en 1675.

Nous avons connu de même les Autrichiens sous Joseph II et Léopold II.

Kléber, citoyen de Strasbourg, fit claquer à tous vents à Tirlémont, en 1794, les idées de liberté, d'égalité et de fraternité.

Par la Paix de Lunéville, signée en 1801, l'Autriche céda à la France la Belgique et la rive gauche du Rhin; le souvenir de Napoléon est toujours vivace à Tirlémont; il y vint en 1803 et 1804.

Nous avons subi toutes deux les avatars des grandes guerres, pris dans l'étau d'une cause commune, et nos cœurs ont battu à l'unisson en écoutant les paroles d'espoir du Général de Gaule.



Une « Nuit Breughelienne » sera offerte aux Lunévillois, au parc St-Georges, spécialement illuminé pour la circonstance. — Voici le parc... avant les transformations. (Photo : J. Leysens.)

Lunéville, en Meurthe-et-Moselle, sur la Vezouze et la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, a 24.000 habitants à peu près, et est le chef-lieu d'arrondissement de 9 cantons et 164 communes.

Tirlémont, en Brabant, arrondissement de Louvain, sur la Grande Gête (qui n'est qu'une petite rivière), dans le bassin de l'Escaut, sur la route Bruxelles-Liège-Cologne, a un peu moins de 23.000 habitants et est le chef-lieu de canton de 22 communes.

Nous avons, comme à Lunéville des bonneteries, des ateliers de construction mécanique et maintes autres petites industries; si nous n'avons pas de faïenceries célèbres, nous avons... une raffinerie de sucre et une usine d'acide citrique de réputation mondiale.

Lunéville a une église St-Maur, nous avons une chapelle St-Maur, et comme elle nous avons encore d'anciennes Halles aux blés et aux draps.

Si Lunéville a une église St-Jacques et un château qui datent du XVIII^e siècle, château qu'on appelle Petit Versailles, fastueux sous Stanislas, roi déchu de Pologne qui vint y oublier ses déboires et sut aussi embellir Nancy, nous possédons des églises romanes et gothiques, dont Notre-Dame au Lac, par exemple, est un modèle ravissant de gothique brabançon, inspiré des Cathédrales de France.

A Tirlémont, où à peu près le tiers de la population parle les deux langues nationales, sont nés les

Lunéville a une église St-Maur, Tirlémont possède une chapelle St-Maur. — Dans la chapelle de N.-D.-de-Pierre, à Grimde-Tirlémont, voici l'autel dédié à St-Maur. — Au XVIII^e siècle, il existait une confrérie Saint-Maur, groupant les prévôts de Notre-Dame de Pierre.

Le « Moutmolen » (moulin à malt) sur la Grande Gête. (Vu par l'artiste Armand Knacpen.)

célèbres artistes du théâtre et du cinéma, et qui habitent Paris : Francen et Ledoux.

Les Tirlémontois ont été accueillis chaleureusement à Lunéville les 11 et 12 juin 1960. Nos groupes folkloriques et nos géants Janneke, Mieke et Tiske étaient de la partie. Des colloques eurent lieu entre représentants municipaux, du monde des affaires, des groupements corporatifs, culturels, sportifs, etc.

★

En décembre 1960 eut lieu à Lunéville un super-mois commercial sous le thème Tirlémont. La Société Royale d'Art Théâtral « l'Aurore », d'expression française, interpréta pour les Lunévillois, à l'occasion de cette manifestation, une pièce à succès : *Les Vignes du Seigneur*. Dans le cadre des échanges culturels eut aussi lieu, du 9 au 12 décembre 1961, au château de Lunéville, une exposition d'œuvres d'artistes-peintres et de photographes d'art Tirlémontois.

Des Lunévillois, à leur tour, exposeront leurs œuvres à Tirlémont, dans le courant de l'année.

★

Les Lunévillois, environ 300, M. le Maire et Mme la Mairesse en tête, seront reçus à Tirlémont les 2 et 3 juin 1962. Nos hôtes français, attendus, le 2 juin, vers 16 heures à la chaussée de Hannut, seront amenés en ville par les rues pavées, et aux sons du carillon, jusqu'au foyer du Théâtre Communal. Après le repas du soir, il leur sera offert une « Nuit Breughelienne », au parc St-Georges, spécialement illuminé pour la circonstance.

Le dimanche à 10 heures aura lieu un hommage solennel aux héros de toutes les guerres. Cette manifestation sera suivie à 11 heures de la cérémonie officielle du jumelage, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Pendant ce temps se jouera au terrain de la rue des Voyageurs le match de basket-ball par les équipes des deux villes.

Après le dîner du jumelage au Théâtre Communal, se disputeront, à partir de 14 heures, au Royal Racing Club, les compétitions de football entre Tirlémont-Lunéville et Brabant-Lorraine. Le verre d'adieu sera offert au foyer du terrain même à la plupart de nos hôtes qui nous quitteront après. Certains d'entre eux, prolongeront leur séjour jusqu'au lundi 4 juin



pour la visite de la ville et des environs, de Léau ou de Louvain.

★

Nous n'avons plus qu'à souhaiter que cette rencontre, cette prise plus large de contact dans la connaissance mutuelle, entre deux villes-sœurs de France et de Belgique, soit un exemple de plus à inciter d'autres cités à faire de même. Des liens d'amitié et d'entente en tous les domaines doivent exister de mieux en mieux entre les peuples, afin de promouvoir la paix dans un monde toujours bouleversé par l'instabilité de l'avenir, profondément tiraillé par les problèmes de la production et de la consommation. La solution urgente à proposer représente un compromis entre le milieu naturel qui est l'humanisme traditionnel et le milieu technique, c'est-à-dire qu'il s'agit d'humaniser la technique. L'avenir ne sera assuré aux peuples que si la conscience des hommes parvient à maîtriser les excès de la science. L'amitié existant déjà entre villes de différents pays de notre continent n'est pas un vain mot. Elle aidera, par la voie de nos communes, à bâtir la paix qui doit devenir une réalité tangible pour le bien-être général.

« Nous aidons de toute notre bonne volonté à faire la révolution des cœurs sans frontières », ainsi que l'a dit M. Brasseur, président du Conseil Provincial du Brabant, lors du jumelage Seine-Brabant, à Paris, le 5 mai 1960.

Nous pouvons nous en féliciter !

Paul DEWALHENS.

Rencontres et Conversations

L'UNION belge des Ecrivains du Tourisme a tenu sa onzième Assemblée générale statutaire annuelle, le dimanche 11 mars 1962, dans une des salles gothiques de l'Hôtel de Ville de Louvain.

A cette occasion, il nous a été donné d'avoir — notamment — un bref mais intéressant entretien avec M. Joseph Van Rijckel — le dynamique animateur du Syndicat d'Initiative local — et de faire plus ample connaissance avec le patrimoine touristique de l'ancienne capitale des riches ducs de Brabant et d'une de ses communes limitrophes les plus favorisées par la nature et l'histoire : Héverlé.

M. Van Rijckel, en compagnie duquel nous avons siégé plus d'une fois — il y a quelques années — autour d'une table à tapis vert, nous a dit en substance :

— J'ai lu, dans l'édition française de « Brabant » (mars 1962), votre article introductif à la journée louvaniste des Ecrivains du Tourisme. Vous y abordez la question de l'emploi des langues en matière de propagande touristique. C'est très bien. Toutefois je m'insurge lorsque vous reprochez, à Louvain, de faire sa propagande touristique d'abord, surtout, voire exclusivement en flamand. Ce reproche, en effet, n'est pas fondé !

A l'appui de son propos, notre interlocuteur nous a montré une série de dépliants et de brochures imprimés en flamand, français, anglais et allemand. Nous avons examiné ce matériel de propagande fort soigneusement présenté. Pourquoi faut-il cependant

Louvanistes



Le président de l'U.B.E.T. M. Georges Dopagne, répond à l'allocution de bienvenue de M. Potargent, président du Cercle culturel « Heverlea ».

(Photo M. Delmelle.)

que l'édition française du *Premier Contact avec Louvain* imprime, en couverture, trois fois le nom de la ville : Leuven — Louvain — Löwen ? Louvain, seul, eut suffi ! Pourquoi, par ailleurs, faut-il que toutes les indications du plan occupant les deux pages médianes de cette édition française soient rédigées uniquement en flamand. Et pourquoi faut-il que les renseignements concernant les musées (situation, heures d'ouverture, prix d'entrée, etc.) figurent, dans cette édition française, d'abord en flamand ? Et pourquoi faut-il que les légendes des photos se présentent, toujours dans cette même édition française, en quatre langues d'une part et uniquement en flamand d'autre part ? Toutes ces petites choses, qui n'ont apparemment que fort peu d'importance, étonnent le touriste de langue française, sont de nature à l'indisposer et prouvent, en tous cas, qu'il y a quelques grains de sable dans les rouages du Syndicat d'Initiative !

Louvain fait donc sa propagande, de manière un peu défectueuse sans doute, dans nos deux langues nationales et dans deux langues étrangères. Actons la chose et rendons la parole à M. Van Rijckel :

— Votre reproche s'appuyait sans doute sur le fait que la revue bimestrielle de notre Syndicat d'Initiative — intitulée d'ailleurs : « Vereniging voor Vreemdelingenverkeer Leuven » — est publiée uniquement en flamand. Cette revue, malgré son titre, n'est pas destinée au touriste mais elle vise à faire l'éducation touristique de la population locale. Il nous reste encore beaucoup à faire dans ce domaine car beaucoup trop de Louvanistes ignorent tout ce que leur vieille cité propose d'intéressant au touriste.

La revue en question offre périodiquement, à ses lecteurs, des articles d'une lecture attachante et bien documentés. Nous comprenons fort bien le but poursuivi, au moyen de cette publication, par le Syndicat d'Initiative. Il est vrai que, non seulement à Louvain, la population demande à être instruite des particularités locales, des ressources touristiques des lieux formant le quotidien décor de son existence.

Le cas de Louvain est spécial et les récents remous linguistiques suscités autour de l'*Alma Mater* en attestent. Traditionnellement bilingue, l'Université rassemble des professeurs et des étudiants flamands et francophones. Ces derniers ne sont peut-être pas les moins attachés à la cité des Peetermannen et constituent un public dont on aurait tort de se désintéresser. Il peut faire une excellente propagande, au dehors, pour la ville universitaire. Pourquoi, dès lors, le priver d'une version française de la revue documentaire dont nous avons parlé ? Pourquoi priver également, de cette version française, les innombrables francophones qui, parce qu'ils ont fait leurs études à Louvain ou pour toute autre raison, témoignent d'une sorte d'intérêt affectueux pour la ville chantée jadis, sur les cordes de la lyre, par un Emile Van Arenbergh, par un Albert Giraud et par tant d'autres poètes ayant choisi, pour cela, la langue française ?

Quittant le terrain glissant des langues, M. Van

Rijckel et moi avons parlé d'autres choses et, notamment, du vieux Grand Béguinage de la rue des Moutons, propriété de la Commission d'Assistance publique cédée, sous certaines conditions, à l'Université catholique. Ce transfert de propriété constitue peut-être — il est prématuré de s'engager davantage ! — une chance inespérée pour le Grand Béguinage.

A Louvain, les Ecrivains du Tourisme ont été reçus par le Bourgmestre qui s'est adressé, en flamand, à leur groupe bilingue. Au cours de son allocution, le premier magistrat communal a fait remarquer que, pour visiter convenablement sa cité, une journée au moins était nécessaire. A notre avis, en une journée, on ne peut voir Louvain que d'une façon très superficielle. Comment, en une journée, vi-

siter l'Hôtel de Ville et son attachant musée du folklore, l'église Sainte-Gertrude et ses stalles fouillées, la collégiale Saint-Pierre, le Musée Vanderkelen-Mertens, Saint-Michel et Saint-Quentin, le Grand Béguinage et son sanctuaire ? Et comment, en une seule journée, rendre également visite, ainsi que le suggérait le Bourgmestre, à Héverlé, à son château d'Arenberg, à son église romane, à son Abbaye de Parc-le-Duc qui, à elle seule, réclame toute une demi-journée ?

Louvain, à nos yeux, mérite qu'on lui consacre bien plus qu'une journée. En ce qui nous concerne, nous y avons passé, fréquemment, de très longues heures, nous attardant ici et là, et nous nous rendons compte que nous n'en connaissons pas encore grand-chose. Il nous reste tant de choses à découvrir ou à redécouvrir, à voir et à revoir, à détailler de plus près, à approfondir. Louvain est, à nos yeux, une ville quasiment inépuisable et c'est presque se rendre coupable d'hérésie que de prétendre qu'il est possible de lier connaissance avec elle, de manière satisfaisante, à la faveur d'une unique petite journée.

Quittant Louvain, les Ecrivains du Tourisme ont été reçus à Héverlé. Le Conservateur du château d'Arenberg leur a fait les honneurs de la vieille demeure seigneuriale où survivent les ombres de tant de personnages illustres dont Charles de Croy et ce Duc aveugle dont le portrait, peint par Joseph François, orne — avec beaucoup d'autres toiles ayant chacune quelque confiance à faire au visiteur — l'une des galeries d'accès aux étages.

Qu'elle est donc passionnante, racontée par son Conservateur, M. R. d'Udekem de Guertechin, l'histoire de la magnifique demeure princière des bords de la Dyle ! M. Potargent, Président du Cercle culturel « Heverlea », devait dire, à l'issue du petit « tour du propriétaire » auquel avaient été conviés les Ecrivains du Tourisme, combien sa commune était fière de posséder, sur son territoire, un semblable et

inestimable joyau. Ce joyau n'est pas le seul dont s'enrichit la couronne héverléenne qui est, assurément, l'une des plus riches de tout le vieux duché de Brabant.

M. Potargent nous a fait part de cela. Il nous a parlé aussi des réalisations et des projets de son Cercle. L'objectif premier de celui-ci est d'instruire les gens de l'endroit quant au passé magnifique de celui-ci compte tenu du fait que l'on accède plus aisément à la grande histoire à partir de l'histoire locale.

La journée du 11 mars, ainsi, a été fertile en enseignements. Mais elle n'a été qu'une amorce. Une amorce, une invitation à retourner à Louvain et à Héverlé afin de poursuivre la prospection si bien commencée...

Jean CETTE.

Le duc aveugle L. E. d'Arenberg. Détail du monument à J.-P. Minckelers par le sculpteur Elstron.



Notre secrétaire permanent et Mme Maurice-Alfred Duwaerts salués par notre collaborateur J. Delmelle.

(Photo M. Delmelle.)



Jonathas offre 60 moutons d'or à Jean de Louvain pour le convaincre de lui procurer des hosties.



Jean de Louvain dérobe le ciboire contenant les hosties dans la chapelle Sainte-Catherine.



Jonathas réunit ses amis et leur montre les hosties volées.



Jonathas est assassiné dans son jardin.



La veuve de Jonathas porte les hosties aux Juifs de Bruxelles.



Les Juifs profanent les hosties volées.

C'est arrivé... hier

L'affaire des hosties volées

Hitler n'a rien inventé. Les persécutions des Juifs ne datent pas d'hier et les comptes qu'Eichmann rend aujourd'hui trouvent déjà leur illustration au Moyen Age. Ainsi, en l'an 1370, à Bruxelles...

LORSQUE les Romains, après avoir pris Jérusalem, vidèrent la Ville Sainte de tous ses habitants, ils donnèrent en même temps le signal d'un gigantesque exode qui ne devait jamais trouver de solution dans les temps qui suivirent. Une race forte, homogène, jalousement étanche à l'apport étranger, allait être malmenée, dispersée, persécutée au cours de vingt siècles d'une histoire particulièrement douloureuse. Inlassablement, sans relâche aucun, ce peuple fier qui se considère comme celui de Dieu, s'en ira par monts et par vaux à la recherche d'un havre de tranquillité qu'il ne découvrira jamais, qu'on lui refusera toujours.

Ainsi, pendant 2.000 ans, le peuple juif n'existera nulle part, mais il sera partout. Perpétuant l'image même de la vengeance céleste, la descendance d'Israël connaîtra les pires vicissitudes, les plus terribles excès.

Rien ne lui sera épargné, ni humiliation, ni supplice jusqu'à ce qu'un Moyen Age particulièrement cruel et ignorant porte enfin sa souffrance à un point culminant. Rejetés et maudits, les Juifs ne seront jamais que tolérés et parqués dans les coins lépreux des villes, loin de toute lumière, de tout soleil, enfermés dans un méchant quartier fait de ruelles tortueuses et sordides d'où il ne leur sera per-

mis de sortir que pour chercher ailleurs des conditions d'existence encore plus précaires. De ghetto en ghetto, ils erreront de par le monde, dispersés parmi toutes les nations par un accomplissement des Prophéties de l'Ancien Testament et des malédictions prononcées contre eux dans l'Evangile, mais animés d'une foi inébranlable et convaincus d'un avenir meilleur. Perpétuels sursitaires de la mort, ils ne connaîtront de repos que durant les brefs instants qu'ils passeront dans leur synagogue. Ils ont d'ailleurs fait leur temple à l'image de leur détresse : lugubre et sinistre comme une prison.

Parmi les juiveries les plus tristement célèbres que connut la vieille Europe, il y eut le ghetto de Rome et, surtout, celui du vieux Prague. Il y a un demi-siècle à peine, ils présentaient encore cette physionomie particulière aux quartiers juifs du Moyen Age. Les habitants de ces enclos se suffisaient à eux-mêmes et constituaient une cité dans la cité. Ailleurs, les Juifs furent parfois plus heureux et l'on en a vu, au Portugal et en Espagne, officiellement autorisés à quitter leur réserve. Moyennant force services et redevances à l'autorité royale. A Venise, bien que confinés dans la Guidecca, il leur était permis d'exercer le métier de prêteur à usure, entre deux expulsions collectives.

C'est cependant dans le nord de l'Europe que la race juive eut le plus à souffrir de l'animosité des chrétiens. L'accusation la plus calomnieuse à leur égard était toujours bien accueillie par les populations qui ne leur pardonnaient pas d'être les descendants des bourreaux du Christ. Aussi, quand appro-

chait la Semaine Sainte, était-il souhaitable pour eux de s'enfermer soigneusement dans leurs maisons et de prier qu'aucun malheur ne vint les frapper. Les mêmes accusations revenaient d'ailleurs à date régulière et le crime que le peuple leur imputait le plus souvent était l'assassinat de jeunes enfants. Des scènes identiques se reproduisaient aux quatre coins de l'Europe et l'on voyait couramment quelque souverain — mal renseigné — ordonner l'arrestation et l'exécution de nombreux Juifs. Les « coupables » étaient généralement traînés à travers la ville, attachés à la queue d'un cheval ou brûlés vifs sur la place publique. A moins que la vindicte populaire se manifestât d'emblée et n'attendît pas la sentence pour donner libre cours à sa rage aveugle. Après quoi, l'on confisquait tous les biens, y compris ceux des innocents. Afin d'entretenir cette haine, d'habiles imagiers répandaient parmi le peuple des gravures d'une rare précision et propres à susciter l'horreur.

Un aute « crime » d'une particulière gravité était la profanation d'hosties consacrées. Les cas de cette espèce sont multiples et l'Eglise Grecque célèbre encore toujours les commémorations d'un événement miraculeux arrivé à l'occasion d'un attentat commis par un Juif sur une image du Christ, laquelle, à la suite d'un coup d'épée, aurait versé du sang en abondance. Un cas similaire est signalé en Syrie, au IX^e siècle, et cette fois le sang coula si abondamment qu'« on put en distribuer dans toutes les églises d'Europe ». Grégoire de Tours, dans son ouvrage « De la gloire des martyrs » raconte un fait semblable. En l'an 1510, un cas se produisit dans un



Les Juifs de Bruxelles remettent les hosties à Catherine, chargée de les porter à Cologne.

Catherine dénonce les Juifs auprès du Curé de la Chapelle, de celui de Saint-Nicolas et du vice-pléban de Sainte-Gudule.

Les Juifs accusés de profanation sont emmenés dans les prisons de la Steenpoorte.

Le procès des Juifs.

Exécution des Juifs au Pré-aux-Laines, près de la Grosse Tour, à Bruxelles.

Translation des hosties depuis la Chapelle jusqu'à Sainte-Gudule.

petit village de Brandebourg : un Juif, du nom de Paul Form, y aurait volé des hosties consacrées afin de les percer de coups de poignards. Du sang coula durant trois heures...

Le pape Eugène IV fit parvenir un jour à Philippe le Bon une hostie miraculeuse qui avait produit du sang après avoir été profanée par un Juif. De même à Paris, des hosties miraculeuses furent conservées durant de longs siècles.

Mais l'affaire la plus sensationnelle de ce genre est certes celle dont Bruxelles fut le théâtre en 1370. Inutile de dire que la part des choses est particulièrement malaisée à établir et que la légende a su habilement se mêler à l'histoire. Le seul épisode qui ne souffre aucune controverse est l'horrible exécution de ceux que la justice des Ducs de Brabant déclara coupables.

Là où s'élève aujourd'hui l'Hôtel Ravenstein, à deux pas du Palais des Beaux-Arts, se trouvait au Moyen Age le quartier des Juifs de Bruxelles. « A la fin du XII^e siècle, raconte Des Marez dans son guide de Bruxelles, quand le duc abandonna l'île Saint-Géry, les Juifs l'accompagnèrent, afin de chercher auprès de lui, au pied même de son château, aide et protection contre les persécutions fréquentes dont ils étaient l'objet. Ils occupèrent la pente abrupte de la colline du Coudenberg et creusèrent dans le flanc de

la montagne quatre escaliers dont un existe encore, celui de Ravenstein; les trois autres s'échelonnaient un peu plus loin : rue des Sols, l'escalier Notre-Dame et l'escalier Saint-Roch, enfin l'escalier de la rue Villa-Hermosa. Ce ghetto subsista jusqu'en 1370, date à laquelle les Juifs furent victimes d'une effroyable persécution sous prétexte d'hosties volées et percées. »

Or donc, en cet an 1369, un riche Juif d'Enghien du nom de Jonathas fit venir en sa demeure un ancien coreligionnaire passé depuis peu dans les rangs des Chrétiens. Moyennant la somme de 60 moutons d'or, il lui demanda instamment de lui procurer quelques-unes de ces hosties que ses nouveaux amis adoraient. La faible foi de Jean de Louvain — ainsi se nommait l'ex-enfant d'Israël — ne résista pas longtemps à l'attrait de l'or et le traître s'engagea, sur l'honneur, à satisfaire l'ardent désir de Jonathas.

Ainsi que le raconte la chronique, Jean de Louvain employa les jours qui suivirent à étudier l'état des églises de Bruxelles où l'on conservait des hosties, afin de pouvoir opérer sans danger. Finalement, il jeta son dévolu sur l'église Sainte-Catherine, petite chapelle peu fréquentée, située près de la porte de Flandre. Au mois d'octobre, profitant d'une nuit particulièrement obscure, il mit son projet à exécution. S'aidant d'une échelle, il pénétra dans la chapelle par une des fenêtres, alla briser la serrure du Taber-

nacle et s'empara du Ciboire contenant seize hosties dont une grande.

Le lendemain même il se rendit à Enghien et remit l'objet de son vol entre les mains d'un Jonathas fort satisfait. Ce dernier régla sa dette et Jean de Louvain disparut. Nul n'entendit jamais plus parler de lui.

L'heureux possesseur des hosties fit aussitôt venir sa femme ainsi que quelque amis et leur montra sa précieuse acquisition. Hélas, il n'en profita pas longtemps car, quelques jours après, il fut assassiné dans son jardin sans que l'on sût jamais par qui ni pourquoi. La veuve, atterrée, quitta son séjour d'Enghien et se rendit en hâte vers Bruxelles, emportant secrètement les seize hosties. C'est ainsi que les habitants des Joden-Trappen virent un jour arriver vers eux une femme éplorée, mais avant tout soucieuse de se débarrasser d'un colis désormais encombrant. Pour leur plus grand malheur, les Juifs de Bruxelles prirent les hosties en charge. A quelque temps de là, conscients du danger qu'ils couraient, ils décidèrent de s'en défaire à leur tour et de les faire transporter au loin. Quelqu'un proposa Cologne où d'autres Juifs vivaient en communauté. L'idée fut acceptée et l'on confia cette pénible mission à une certaine Catherine, née comme eux dans la religion juive qu'elle avait abandonnée pour se faire catholique. Sur la promesse d'une forte récompense, Catherine accepta après bien des atermoiements.

Déjà ses anciens coreligionnaires se réjouissaient lorsque, soudain, les événements se précipitèrent. Soit

par crainte, soit par lâcheté, la femme les dénonça le lendemain même auprès du curé de la Chapelle, Jean van den Eede. De proche en proche, la nouvelle arriva aux oreilles des magistrats de la ville qui en avertirent le duc de Brabant Wenceslas. Entretemps, Catherine avait été incarcérée dans la prison de Sainte-Gudule, à seule fin de la soustraire à une vengeance éventuelle des accusés.

Comme d'ordinaire en pareil cas, ordre fut lancé d'arrêter tous les suspects. Ceux-ci furent traînés en grand nombre dans la prison de la Steenpoorte tandis que d'autres, plus heureux, trouvèrent refuge auprès du duc lui-même qui s'empressa de confisquer tous leurs biens avant de prononcer leur exil. On instruisit l'affaire, puis le procès eut lieu. Soumis au terrible supplice de la question extraordinaire, les Juifs nièrent d'abord. Enfin, vaincus par la douleur, ils avouèrent tout ce que l'on désirait qu'ils avouassent.

L'un d'eux, particulièrement, accabla tous les autres si bien que toute résistance devint inutile. L'arrêt fut rendu. Hélas, on ne trouve nulle part trace ni de l'original ni d'une copie authentique des dispositions qu'il contenait. On ne possède donc guère que ce que les chroniques ultérieures voulurent bien mentionner : « Que les Juifs convaincus d'avoir outragé et poignardé cruellement les saintes hosties consacrées, lesquelles avaient été enlevées furtivement de la chapelle de Sainte-Catherine, ayant les bras et les jambes liés, seraient conduits sur des chariots de la prison

dite Steenpoorte à la Grand-Place de Bruxelles, et de là devant la chapelle de Sainte-Catherine, où les saintes hosties consacrées avaient été prises, et que là, ainsi que dans les principaux quartiers de la ville, ils seraient tenaillés avec des pinces ardentes, ensuite conduits près de la Grosse Tour, bâtie sur les remparts entre la porte de Hal et celle de Namur, pour y être attachés à des poteaux et brûlés vifs; qu'en outre tous leurs biens seraient confisqués, et tous les Juifs bannis à perpétuité du Brabant. »

C'est ici que naît la controverse. Les Juifs ont-ils réellement « coutellé » les hosties et du sang en est-il vraiment sorti? Oui! affirment les uns. Non! répliquent les autres. La seule pièce authentique et digne de foi est le registre de la Cour des Comptes tenu par le receveur général du duc de Brabant, Godefroid de la Tour, pour l'année 1370. On y trouve les précieux renseignements suivants: « Reçu des Juifs qui ont demeuré cette année en Brabant, tant de leurs tributs annuels que de leurs biens confisqués, après qu'ils eurent été brûlés, environ la Pentecôte et la Saint-Jean 1370: premièrement de Vinand de Pondey, 14 francs... » Suit le relevé des sommes perçues. Le texte ne laisse aucun doute: les Juifs furent bel et bien brûlés vifs. Plus loin, le registre

poursuit: « Reçu des biens desdits Juifs, après qu'ils avaient été brûlés pour s'être procuré avec mauvaise foi et furtivement des saintes hosties... » Ici, nouvelle contestation. Le texte du receveur est rédigé en latin et contient un terme que les uns lisent: « puncto », les autres « punice ». Pour les premiers, il signifie « poignardé », pour les autres « de mauvaise foi ». Qui a raison? La question reste posée. Ce qui est certain, c'est que nulle part il n'est fait mention de sang miraculeux. Il semble bien que ce soit pour le seul vol sacrilège d'un des leurs que les Juifs furent persécutés. Ceux qui furent chargés des responsabilités périrent de façon atroce au milieu de la liesse populaire car c'était toujours grande festivité que d'assister à l'exécution des fils d'Israël.

* * *

Depuis, les temps ont passé sans que jamais ne cessent leurs souffrances. On sait avec quelle âpreté le XX^e siècle porta le coup le plus terrible de l'Histoire. Dans sa cellule solitaire, Eichmann se doute-t-il qu'il symbolise 2.000 ans de douleur infinie, 20 siècles de cruauté et d'injustice?

Georges WINTERBEEK.

La manifestation HUGO VANDER GOES à l'Abbaye du Rouge-Cloître

DANS notre dernier numéro, nous avons signalé qu'une plaque commémorative a été apposée sur un des pignons de l'abbaye du Rouge-Cloître, à Auderghem, à la mémoire du grand artiste que fut Hugo Vander Goes.

M. Overloop tient, par un devoir d'équité, joint à celui de vérité, à préciser quelques points!

La manifestation Vander Goes a été organisée par le Conseil des Prieurés de Val Duchesse et du Rouge-Cloître, a.s.b.l. fondée en 1960 et dont voici la composition: M. Delforge, bourgmestre d'Auderghem, Président; MM. Willegems et Overloop, vice-présidents; Mlles Martens et Maes, Secrétariat général; M. le chapelain Mignot, trésorier; M. Sterkx, secrétaire; MM. Haine, Schott et Van Hamme, membres du Conseil.

Les parchemins du XVI^e siècle que j'ai eu le plaisir d'offrir à MM. Kestelin et Delforge, loin d'être des « rescapés » du Rouge-Cloître (1), furent des remises symbolisant la volonté de reconstitution du patrimoine artistique d'Auderghem. Cette commune, d'un exceptionnel passé archéologique et artistique, ne possède plus aucun patrimoine: Tout a été perdu, alors qu'Auderghem pouvait s'enorgueillir de posséder, sur son territoire, deux abbayes d'une rare valeur: a) Val Duchesse, « Het klooster van Ouwerghem », la plus ancienne fondation dominicaine en Belgique; b) Le Rouge-Cloître, dont la réputation n'est plus à faire et où ont vécu ou séjourné nombre d'hommes illustres, soit des souverains, soit des artistes mondialement connus, comme Vander Goes (décédé au Rouge-Cloître en 1488) qui y créa plusieurs de ses chefs-d'œuvre. Rien ne rappelait ce dernier

fait; l'abbatiale et la tombe ont été détruites au XIX^e siècle.

Le Conseil des Deux Prieurés a déjà quelques activités notoires à son actif: la mise en route du classement de la vieille chapelle romane de Ste-Anne, du site de Val Duchesse et alentours, du pittoresque et typique chemin creux de Putdael et des bâtiments du Rouge-Cloître.

La chapelle Ste-Anne, elle, vient d'être redotée d'un mobilier et d'œuvres d'art de tout premier choix, allant de l'époque romane au XVI^e siècle. La chapelle est désormais accessible en été, tous les mercredis, après-midi, de 2 à 7 heures.

(1) Ils proviennent de divers sauvetages que j'ai pu opérer au cours des hasards que réserve une grande ville comme Bruxelles.

Protéger les oiseaux c'est protéger l'humanité

Plus de 200 bourgmestres de Flandre occidentale ont signé une pétition attirant l'attention des ministres compétents sur la nécessité d'accorder une meilleure protection aux oiseaux sauvages.

Deux mesures sont demandées d'urgence:
1) que le ministre de l'Agriculture interdise désormais toute chasse au gibier d'eau après le 28 février;
2) que le ministre des Communications prenne des mesures afin d'interdire toute chasse et tout usage d'armes à feu en mer, dans les limites des eaux territoriales belges.

Cette pétition est une solennelle protestation de l'opinion publique contre un état de choses qui ne profite qu'à quelques chasseurs et que déplorent les amis de la nature, les amis des oiseaux, les vrais chasseurs et toutes les associations touristiques, culturelles et scientifiques du pays.

VISAGES de nos MÉTIERS d'ART en BRABANT

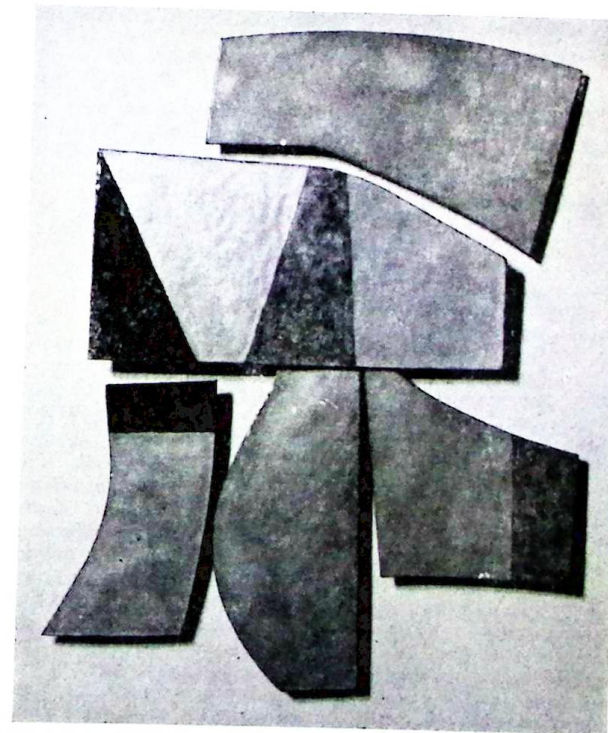
NOUS en avons donc terminé — du moins pour le moment, car d'autres viendront se joindre à nous — avec les céramistes qui ont participé aux expositions mises sur pied par la province de Brabant.

Voici à présent une première série d'artistes qui travaillent les métaux. Trois séries leur seront consacrées ici, selon la classification qu'eux-mêmes se sont donnée pour participer à nos manifestations: d'abord les émailleurs — toujours présentés dans l'ordre alphabétique — viendront ensuite ceux qui cisèlent des bijoux, puis ceux qui se battent avec le fer.

DES EMAUX DES HOMMES et DES FEMMES...

Au cours de ces dernières années, il s'est produit ce qu'on peut appeler avec raison une renaissance des arts du feu et tout spécialement de l'art de l'émail. Cette renaissance a son origine dans la lassitude du public à l'égard des éternelles copies d'ancien et dans l'épanouissement de l'art libre, qui abandonne la nature comme seul et unique modèle et qui admet la forme et la couleur comme moyens d'expression en soi. D'autre part, cette renaissance a été facilitée par l'amélioration des matières premières et du matériel utilisés par l'émailleur et qui permettent d'utiliser l'émail à des fins beaucoup plus nombreuses qu'auparavant. C'est ainsi que dans presque tous les pays d'Europe, l'art de l'émail est de nouveau à l'honneur, servi par de nombreux artistes, dont la formation et l'inspiration diffèrent énormément, mais qui sont tous décidés à porter ce mode d'expression à son plus haut degré.

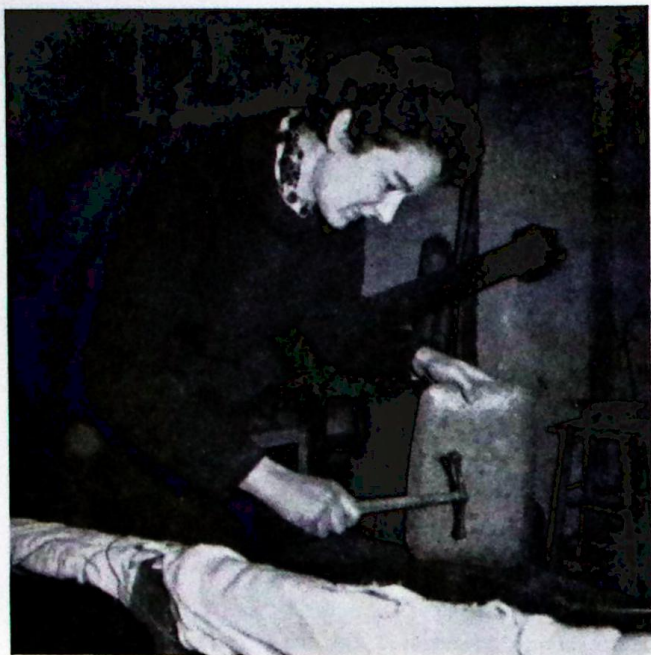
Albert WEBER.



Cette composition de Kurt Lewy date de 1959: émail sur cuivre, plaques montées sur panneau en fibre de bois. Le critique L. L. dit de cette sorte de pièces qu'elles sont des « compositions basées sur la combinaison et l'agencement des structures colorées ».

MARIANNE DUBOIS

sollicitée par les immenses possibilités de la matière



CHACQUE jour, ou presque, Marianne Dubois quitte Linkebeek, où elle a son domicile 12, rue Longue Haie, pour Uccle, où elle partage un atelier avec Marthe Velle, 891, chaussée d'Alseberg. Mais l'art et le style de ces deux « émailleuses » ne se confondent pas. Bien que travaillant sous le même toit, sur la même enclume, avec les mêmes fours, toutes deux restent bien personnelles.

Si Marianne Dubois n'a pas d'atelier et si elle partage celui-ci avec une consœur, c'est parce que, depuis deux ans, elle se propose de tenter sa chance à Paris : ce qu'elle va d'ailleurs faire très prochainement, m'assure-t-elle, tout en conservant cependant un pied en Brabant.

— Pourquoi voulez-vous « essayer » Paris ? lui ai-je demandé.

— Parce que j'ai exposé en 1957 et en 1958 à la Galerie de Seine à Paris, en 1958 à Bordeaux et en 1959 à Lyon, et que ce fut un succès chaque fois. Cela marchait beaucoup mieux que lorsque j'exposais ici. Il y a là-bas des débouchés qui me permettent d'envisager de gagner ma vie avec mes émaux, ce qui n'est pas pensable ici. De plus, Paris ne possède pas de très bons émailleurs. Enfin, le public aime les choses nouvelles...

Toute vêtue de noir, les cheveux courts, les bras croisés dans un geste frileux, Marianne Dubois parle avec le calme de celle qui sait où elle va. Elle a 34 ans et doit sa formation au professeur Félix Jacques et à l'Institut supérieur des Arts décoratifs de La Cambre — elle en est sortie en 1950 avec la grande distinction pour les émaux.

— Au début, ils m'ont attirée, m'explique-t-elle. Je connaissais quelques artistes qui en laissaient. Je me

suis intéressée à ce travail. Et vraiment, c'est en faisant des émaux que j'ai appris à les aimer.

Son bilan est déjà considérable. Elle a réalisé un chemin de croix pour une chapelle privée, celle des ingénieurs et patrons catholiques, avenue de Cortenberg à Bruxelles. Elle a décoré des tabernacles, façonné et décoré des ciboires et des calices; elle fait le plus souvent des bijoux, des coupes, des plats, des supports pour bougies, des panneaux émaillés, morceaux découpés et rapportés sur des fonds de fer. Ses premières expositions personnelles datent de 1955, à l'abbaye de Royumont, et de 1956, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Il y eut ensuite les expositions en France et ses participations aux expositions ministérielles, ainsi qu'à celles de la province de Brabant. La galerie Espace à Bruxelles lui sera entièrement réservée d'ici un an.

— La technique est pour moi le support vivant de ce qu'on a à dire, me confie-t-elle. Elle devrait être, pour chaque artisan, toujours neuve et en transformation puisqu'elle exprime le monde de l'artiste, monde qui est lui-même en transformation.

Elle réfléchit un instant avant de poursuivre, songeuse :

— Un des charmes de ce métier, voyez-vous, réside dans la part d'inconnu qu'il comporte. Le feu est toujours capricieux et, cependant, il doit devenir un allié. Quelle merveilleuse discipline d'arriver à dompter, au moyen du feu, ces métaux émaillés. Et lorsqu'on mène un émail jusqu'au bout de lui-même, au-delà des formes rigides qu'il avait au départ, lorsqu'il est brûlé, carbonisé, matière encore et pourtant déjà esprit, on a l'impression de participer à l'essence même de son travail.

Les yeux de Marianne Dubois brillent comme, lorsque devant le four ouvert, la lueur du feu se reflète en eux.

— On y a participé d'autant plus que les émaux se retirent du four en pleine incandescence. On peut suivre alors l'apparition de couleurs successives, pendant la période de refroidissement. Car on part de la transparence d'un rouge de métal en fusion, pour aboutir en plusieurs étapes, après différents stades, à la couleur finale.

— Voilà pour la technique. Mais l'esprit ?
— Je pense qu'au départ, j'ai voulu exprimer surtout un certain état d'harmonie. Je me suis servie pour cela d'un cloisonné en relief qui accentue la ligne. Peu de couleur. Un découpage rigoureux, rapporté au moyen de vis et d'écrous, sur des fonds de fer et de cuivre.

Et Marianne Dubois de conclure en ces termes cet entretien « en atelier » :

— Je me sens plus sollicitée maintenant par les immenses possibilités de la matière et par une expression plus libre. Ce qui n'empêche pas que je reste encore très liée à une forme de rigueur et de précision...

Et elle ajoute dans une pirouette :

—... qui me gênent !

KURT LEWY

qui trouve plus de liberté dans les formes abstraites



EN remontant l'avenue Roger Vandendriessche (je venais du n° 59), à Woluwe-Saint-Pierre, vers le square Léopold II, je me sentais en proie à une profonde mélancolie. Je venais en effet de quitter un homme d'une haute élévation morale, qui a beaucoup souffert par suite des événements dont a été tissée son existence et qui souffre beaucoup aujourd'hui parce qu'il est malade. Alors, une fois pour toutes, il s'est replié sur lui-même, recherchant la paix de son atelier qui s'ouvre sur l'espace vert et harmonieux de son jardin, la tranquillité à deux, auprès de sa femme Lilli qui le seconde. Cet homme — véritable source de méditation — c'est Kurt Lewy.

— Je suis un mélange d'artiste et d'artisan, m'explique-t-il. Artisan en ce sens que j'adore l'artisanat. Mais je vois aussi les difficultés que je ne peux vaincre à cause notamment de la concurrence de l'étranger. Et puis, quand j'expose comme je viens de le faire à Liège, et que je vends des miniatures émaillées, ce n'est plus de l'artisanat mais de la peinture. D'où un prix plus élevé. Et cependant, je pratique des prix relativement bon marché, tout en ne gagnant presque rien.

Il réfléchit avant d'ajouter :

— Avant la guerre, oui, j'ai bien gagné. Entre 1925 et 1933... Les clients avaient de la compréhension.

1925-1933 : en somme, le premier chapitre de cette vie tumultueuse de Kurt Lewy artiste. C'était en Allemagne. Il était né à Essen et avait 26 ans lorsque, en 1924, il fit son apprentissage d'émailleur en Bade, à Pforzheim.

— Dans une fabrique d'émaillage, c'est mieux qu'à l'école, me dit-il. Depuis 1925, j'ai mon four. Un four démodé, mais j'ai ma tradition et j'y tiens : c'est un four au gaz qui mérite toute ma confiance. Chaque machine a son âme...

Il avait cependant été élève de l'école Folkwang à Essen, avant d'en devenir professeur de dessin en 1929.

« L'élan de sa carrière, c'est l'Allemagne qui le lui donna, écrit à propos de cette période le critique L.-L. Sosset; elle reste la source initiale de son éducation, de ses curiosités, de son expérience des idées et des hommes. » Cet élan fut malheureusement brisé en 1933. Mis à la porte de son pays par les nazis, Kurt Lewy dut repartir à zéro : après deux années passées aux Pays-Bas, l'artiste exilé vient chez nous, où il est établi depuis 1935 et naturalisé depuis 1951.

— Je faisais beaucoup de motifs religieux, des miniatures en émail. C'était ma spécialité.

Ces émaux, il les avait exposés entre 1925 et 1933 à Essen, à Leipzig, à Stuttgart, à Monza, à Londres et à Berlin, et, entre 1933 et 1940, à Amsterdam et à Bruxelles. Puis ce fut la guerre pendant laquelle Kurt Lewy, rattrapé par les nazis, vécut d'internement en internement. Mais si lui-même en sort marqué à jamais par le désarroi et la lassitude, rien dans son œuvre, ainsi que le constate son ami Sosset, « ne s'exhibe des misères et des persécutions d'une époque, hormis une insatiable soif de solitude, de recueillement, d'oubli ».

Cet oubli, l'artiste le cherchera dans l'abstraction. C'est en effet peu après la guerre qu'il abandonne la peinture figurative, plus préoccupé du côté décoratif. Il s'est exprimé ainsi d'abord dans la peinture et, plus tard, en 1948, il s'est retiré à Nieupoort où il a travaillé dans le vrai calme : il y a conçu beaucoup de pièces décoratives, mais aussi des miniatures de caractère abstrait.

— Je ne suis pas de ceux qui font de l'abstrait à la mode, me dit-il. J'ai pour le figuratif toute la compréhension nécessaire. Je trouve plus de liberté dans les formes abstraites que je peux créer moi-même. Tout devient plus clair, il n'y a pas d'autre langage possible. Mais, en ce qui me concerne, je n'obéis pas à la mode.

En peu d'années, Kurt Lewy parvint à s'imposer comme abstrait. Nous trouvons son nom dès 1957 dans le « Dictionnaire de la peinture abstraite », rédigé par Michel Seuphor, avec cette appréciation sur son inspiration : « Fantaisies géométriques très décaitées, empreintes de noblesse et d'un grand calme intérieur ». Cinq ans plus tôt, la grande exposition qu'il avait faite au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, avait été pour Kurt Lewy « l'occasion d'un inventaire et d'une liquidation ».

Le calme intérieur. C'est bien cela qui frappe chez cet homme à la chevelure dominée par le blanc, aux grosses lunettes d'écaille, s'appuyant pour marcher sur deux cannes et, pour vivre quotidiennement sur sa douce compagne. A chaque question qu'il pose, l'interviewer a l'impression de fracturer une porte secrète, de troubler cette « méditation hantée par la nostalgie de la sérénité ».

C'est cette sérénité que Kurt Lewy a recherchée lorsqu'il a composé en 1959 les émaux sur cuivre, les vitraux et les dessins symboliques qu'on lui avait commandés pour une synagogue reconstruite dans sa ville natale.

— On m'a demandé également de reprendre ma place à l'école Folkwang, me dit-il. Je n'ai pas voulu.

Madame Lewy ajoute :

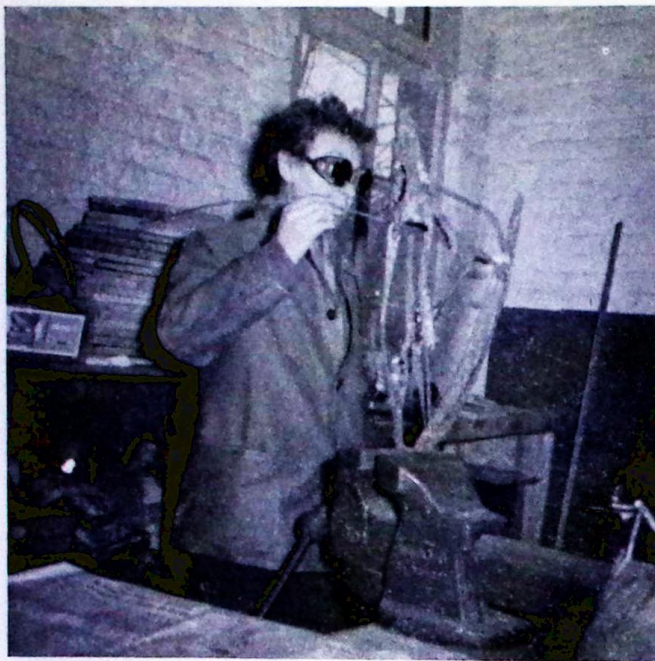
— On ne retourne pas là où on a été humilié...

Cette école avait publié, précisément en 1959, une somptueuse monographie entièrement consacrée à son œuvre d'émailleur.

— Si vous voulez, c'est une réparation morale, dit-il.

MARTHE VELLE

qui ne part jamais d'une figuration intérieure préétablie



Si je ne craignais d'être irrespectueux, je dirais que je me trouve, avec Marthe Velle, devant une sorte de Gavroche tant son esprit est ironique, sa manière sans détours. Rien ne résiste à sa causticité : c'est pourquoi je dirai plutôt qu'elle est disciple — peut-être sans le vouloir — de Monsieur de Voltaire. Mais peut-être aussi n'est-ce qu'une contenance chez cette artiste qui met en exergue cette pensée de Jorge Luis Borges : « Je vis des cheminements infinis qui forment une seule béatitude et, comprenant tout, je parvins aussi à comprendre l'écriture du tigre ».

Ostendaise d'origine, Marthe Velle, qui a passé il y a peu le cap de la cinquantaine, fut l'élève du sculpteur Poppe à Bruges.

— J'avais vingt ans, dit-elle en soupirant. C'est lui qui m'a appris à mouler, à travailler la pierre et le bois. Au début de la guerre, tout a été détruit chez moi, à Ostende. Je suis venue alors m'installer à Bruxelles. C'était en 1941.

Elle fait de la gravure, de la peinture à la cire, de la tapisserie... et — c'est là le but de ma visite à son atelier du 891 de la chaussée d'Alsemberg à Uccle — elle traite les émaux sur métal.

— Depuis quand ?

— Je connaissais les émaux avant de m'y mettre moi-même. J'avais pris contact chez d'autres avec les émaux et le métal. C'est cela qui m'a donné l'envie d'en faire, moi aussi. Je me suis inscrite en 1956 à La Cambre, au cours de Félix Jacques.

À l'Expo 58, elle remportait déjà le Grand prix du Jury international pour métaux et émaux : elle avait présenté une plaque décorative intitulée « Poisson », trois appliques en émail champlevé et, dans la chapelle moderne de Belgique Joyeuse, une grille de sacristie ainsi qu'un lutrin.

— Je fais des panneaux, des objets émaillés, m'explique-t-elle. En réalité, les émaux peuvent être employés

sur métal comme on veut à partir du moment où on possède la technique. Pour ma part, j'aime les cloisonnés rudes. Le travail figolé, je l'aime chez les autres, mais, à moi, il ne convient pas. Je n'aime pas les choses précises... par incapacité.

Marthe Velle me montre dans un coin de son atelier une série de pièces terminées, qu'elle préparait à ce moment-là pour l'exposition qui s'est tenue du 17 au 28 mars 1962 au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles — exposition d'émaux, mais aussi de cires, d'encres et de métaux non émaillés. Art abstrait sans aucun doute, mais... Ici, je lui laisse la parole car elle est d'or.

— Je ne pars jamais d'une figuration intérieure, dit-elle. En cours de route, il y a quelque chose à l'intérieur de moi que je désire matérialiser. Ce quelque chose « pousse » comme une fleur, sans que je lui aie imposé à priori une forme préétablie. Une figuration procède d'un rythme intérieur. Sur une abstraction, chacun peut greffer son rêve. Si cette abstraction mène à une figuration, c'est bien. Alors, figuratif ou abstrait ? Il y a là une confusion des termes. Ce qu'on devrait appeler abstrait, c'est une chose sur laquelle on puisse ancrer ses songes. Et c'est tout.

Elle enchaîne cependant immédiatement sur un autre plan :

— Je suis persuadée, dit-elle, que si les gens avaient un peu de bon sens, ils voudraient des panneaux participant à l'architecture. L'émail est une matière noble sans aucune contestation possible. Mais cela, nos architectes à courte vue ne le conçoivent pas. Ils ne le prévoient pas dans leurs budgets ou bien, lorsqu'ils le prévoient, cette partie du budget a été absorbée en suppléments aux stades précédents de la construction et l'on supprime purement et simplement le dernier poste ! Il me semble qu'à cet égard, l'Etat, qui construit des ministères, devrait donner l'exemple. Cette décoration peut être conçue dans le sens de l'architecture et, en plus de cela, elle résiste aux intempéries. Non, croyez-moi, il est urgent d'intégrer les émaux dans les grandes architectures de l'Etat. Il suffirait à celui-ci d'acheter un canon de moins !... Il y a la céramique aussi. Mais le support est différent. L'émaillage des émaux mène à une toute autre allure : très barbare, sauvage...

Marthe Velle prononce ces derniers mots avec une réelle volupté. N'est-elle pas elle-même une sorte de déesse du paganisme, dans cet esprit barbare et sauvage dont Maurice Béjart a empreint sa conception du « Sacre du Printemps » de Strawinsky et crachant le feu sur cette civilisation qui la fait ricaner ?

Et la vente ? Un dernier ricanement :

— Dérisoire !...

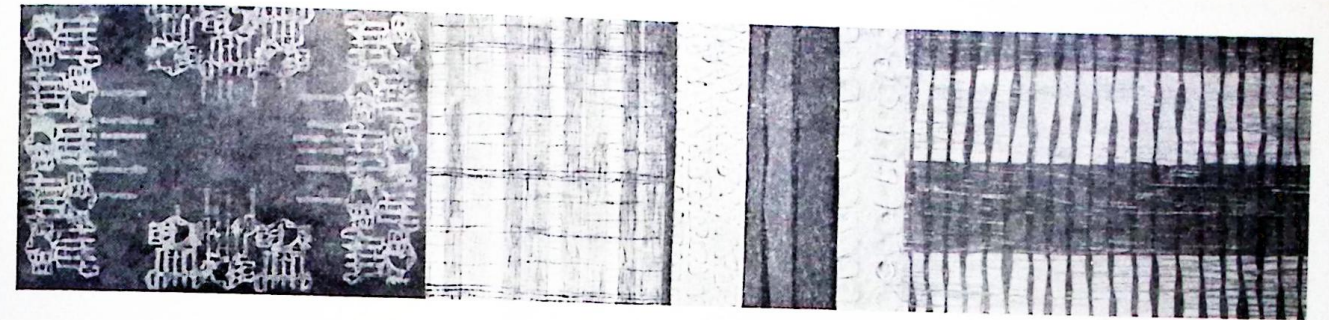
Marthe Velle a exposé à Londres, à New York, à Stockholm, à Munich — où elle a eu la médaille d'or de l'Etat de Bavière pour la tapisserie — à Cologne, à Stuttgart, à Berlin, à Bruxelles, à la Galerie Espace en 1961 et au Palais des Beaux-Arts cette année-ci.

— Les expositions sont des opérations de prestige, estime-t-elle. Et ce que nous donnons au Ministère pour des expositions d'ensemble à l'étranger, on sait que ça voyage ! Un beau jour, ça revient, et c'est tout. L'enfant prodigue, quoi ?

Le ricanement s'est soudain transformé en un bon éclat de rire.

Enquête menée par Robert GOFFAUX.
(Les photos des artistes sont de l'auteur.)

Ce sont des femmes qui ont créé ces dessins



pour le quatrième concours national de la « Protection des Métiers Féminins » :

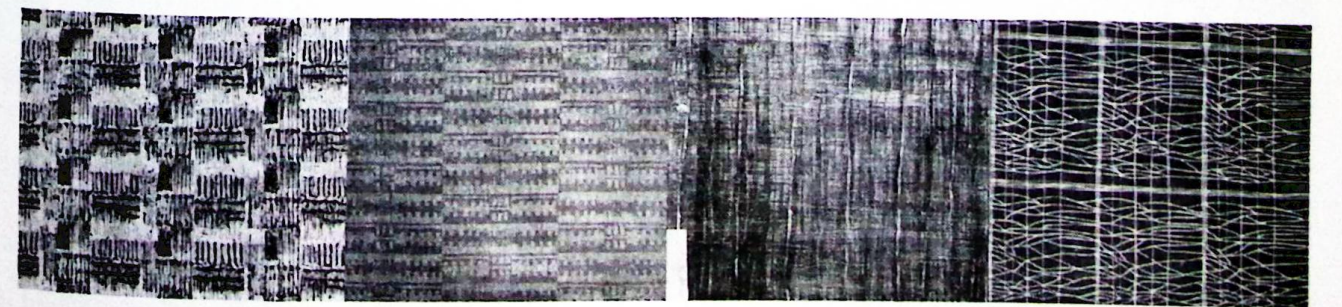
«L'ART AU SERVICE DU TISSAGE»

Pour la quatrième année depuis 1956, la section spécialisée en matière de « Protection des Métiers Féminins » de la Commission nationale des Métiers d'Art auprès du Ministère des Classes Moyennes, a organisé un concours ayant pour thème, cette fois, « L'Art au service de l'Industrie Nationale du Tissage ». Il s'agit là de la poursuite inlassable d'un effort en faveur des jeunes dessinatrices mené et soutenu principalement par la présidente de cette section et sa secrétaire, Mlles H. Stevenart et S. Boudringhen.

La compétition de 1962, comme les précédentes, a gardé une double signification : d'une part, elle devait permettre de découvrir parmi les jeunes les réels talents et les aider à vaincre les difficultés qu'ils rencontrent à se faire connaître au monde industriel ; d'autre part, il lui fallait fournir à l'industrie du tissage des sources de décors dont le goût, le raffinement, l'originalité apporteraient un renouveau artis-

tique pouvant s'intégrer à l'actualité de la vie moderne et remplacer ce que trop souvent le producteur va chercher à l'étranger.

Le concours organisé en 1961, qui avait déjà comme objectif le dessin pour le textile, connut un incontestable succès avec 800 envois, presque tous destinés à l'impression sur tissus. Que dire du concours de cette année puisqu'il y eut près de 1.000 dessins présentés en vue du tissage, dans les catégories ameublement, voilages et tapis de sol ? Ce chiffre représentait 400 concurrentes, âgées de 17 à 35 ans et appartenant pour la plupart à l'enseignement technique. Il s'agissait de déceler les meilleures compositions dignes de recevoir les neuf prix de la Commission (5.000, 3.000 et 2.000 francs dans chaque catégorie), ainsi que les trois primes de 5.000 francs octroyées par le Secrétariat international de la Laine, l'Association nationale des tisseurs de Lin et l'Institut national du Coton.



Monsieur Maurice-Alfred Duwaerts, secrétaire de l'Office provincial du Brabant auprès de la Commission Nationale des Métiers d'Art faisait partie du jury dont le choix fut rendu public au cours d'une séance académique qui eut lieu le vendredi 6 avril à la Maison de l'Industrie textile, 24, rue Montoyer à Bruxelles. Cette séance précédait le vernissage des travaux couronnés et retenus.

C'est la présidente elle-même qui tira, à cette occasion, la leçon du concours 1962, regrettant notamment que beaucoup de concurrentes aient adopté des compositions exclusivement en noir et blanc, négligeant totalement les tons ardents, chatoyants qui devraient jeter une note de clarté et de joie dans les intérieurs modernes.

« De trop nombreux dessins, valables sur le plan artistique et inspirés par l'esprit d'avant-garde, ne rencontrent malheureusement par les orientations actuelles et fondamentales de l'industrie textile nationale et, partant, sont irréalisables dans nos usines, constata également Mlle Stevenart. Il est urgent qu'un rapprochement constant s'établisse entre les écoles artistiques et techniques et les centres industriels. Les travaux d'approche doivent être tentés dans les deux sens. D'une part, l'école doit se rendre compte qu'elle ne peut vivre en vase clos et travailler en dehors de toute dépendance technique. D'autre part, l'usine doit ouvrir largement ses portes aux investigations des jeunes créatrices. Grâce aux informations précises et à la prise de conscience de ce que la machine ou les métiers exigent, elles pourront orienter leurs démarches créatrices vers des réalisations de stricte discipline technique. Elles deviendraient ainsi d'excellentes collaboratrices de l'industrie belge et participeraient à une revalorisation artistique de la production nationale en textile permettant de faire face, avec plus de pertinence, à la concurrence étrangère ».

La réponse de l'Industrie textile fut immédiate, par la voix de M. Raymond Nossent, directeur général de FEBELTEX, fédération de l'industrie textile belge.

« Nous ne soulignerons jamais assez que deux préoccupations doivent être présentes en permanence, dit-il. Tout d'abord, il faut que l'on soit attentif aux grands courants de l'esthétique contemporaine; d'autre part, il est indispensable que les designers créent les compositions dont l'industrie, en l'occurrence l'industrie textile belge a besoin, compte tenu de son équipement, de ses techniques traditionnelles et aussi de ce que les consommateurs sont susceptibles d'accepter. Que les créateurs aient toujours davantage le souci de la technique. Que les industriels, de leur côté, acceptent d'informer toujours mieux et davantage les élèves de notre enseignement technique et les créateurs déjà lancés dans l'action. Que les autorités publiques enfin par une multitude de bourses de

voyage judicieusement attribuées, permettent aux jeunes filles et aux jeunes gens de chez nous d'aller voir au-delà de nos frontières des lignes, des formes, des couleurs dont ils tireront le plus grand profit. »

Les efforts de la « Protection des Métiers féminins » n'ont donc pas été vains : le dialogue, par son intermédiaire, est nettement engagé cette fois entre artistes et industriels, entre créateurs et réalisateurs. Il reste à développer cette tendance et à l'étendre à tous les domaines de l'artisanat, comme entend d'ailleurs le faire l'Office provincial des Métiers d'Art.

R. G.

Au Domaine Provincial de Huizingen

Au programme des fêtes et manifestations sportives organisées au Domaine Provincial de Huizingen, épinglons pour le mois de MAI :

Dimanche 20 mai :

15 heures : Réunion d'athlétisme Ixelles - Sporting Club — Courbevoie — Forestoise.
Fanfare Maatschappij « Kunst en Vermaak » Lovenjoel.

16 h 30 : Koninklijke Fanfare « Eendracht is Macht » Peutie.

18 heures : Royale Fanfare « La Concorde » Wauthier-Braine.

Dimanche 27 mai :

16 heures : Match de football St-Gilles-Espoir contre une équipe espagnole.
Danses folkloriques par le Cercle « La Farandole ».

15 heures : Koninklijke Fanfare « Ste-Cecilia » Sint-Pieters-Leeuw.

18 heures : Cercle choral « L'Echo du Peuple » Bruxelles.

Jeu 31 mai — à partir de 10 heures du matin :
Tournoi de Basket-Ball entre EBDINA et l'ILE DE FRANCE.

16 heures : Fanfare communale « St-Martin » Tourinnes-la-Grosse.

18 heures : Société « Union et Liberté » Beauvechain.

La semaine de l'asperge

Les efforts du Syndicat d'Initiative de Keerbergen pour mettre sur pied, du samedi 26 mai au dimanche 3 juin, à l'occasion de la semaine de l'Asperge, un programme alléchant de fêtes et de manifestations seront sans nul doute amplement récompensés.

Banquet d'ouverture, exposition du peintre G. Dierckx, dépliants, affiches, banderoles, rien n'a été omis pour attirer la foule à Keerbergen.

Que dire aussi du rallye-automobile du dimanche 27 mai, doté de prix importants et de gais séjours gratuits et surtout — clou des manifestations ! — le dimanche 3 juin, l'extraordinaire fête des Gildes placée sous la direction de la Gilde Saint-Sébastien et à laquelle participeront une cinquantaine de gildes venant de tous les coins du Brabant et qui grouperont de 1.500 à 2.000 personnes.

LES PREMIERS ARBRES SONT TOMBES A L'AVENUE DE TERVUREN

Conformément à la décision prise par M. Merlot, ministre des Travaux publics.

(Photo : R. Vanden Abbeele.)



DEUX GESTES

qui se passent d'autres commentaires que celui-ci :

« Je ne resterai point ici quand ils vont couper le grand arbre. L'affreux bruit de l'arrachement me hanterait jusqu'au renouveau », a écrit Georges Duhamel dans une de ses « Fables de mon Jardin », intitulée : Concerto pour le vent du soir dans laquelle il conclut : « Je reconnais à ma tristesse que je suis encore un poète ».

Domage que le ministre des Travaux publics ne soit pas poète...



UNE CENTAINE DE FILLETES ONT PLANTE MILLE HETRES EN FORET DE SOIGNES

Des fillettes du Lycée de Laeken et des Ecoles Communales de Forest répondent à l'appel d'« Ardenne et Gaume ».

(Photo : R. Vanden Abbeele.)

MIDIS DU TOURISME

16 avril 1962

Dix-huit ans de tourisme radiophonique

par M. Walter FOSTIER,

chef du Service des Relations publiques
à la Radiodiffusion - Télévision Belge.

A l'heure où chaque foyer possède, qui son appareil de radio, qui son poste de télévision, ce serait infliger un cinglant camouflet à nos lecteurs en même temps que faire preuve d'une méconnaissance profonde de l'efficacité de nos instruments modernes de diffusion que d'avoir la prétention de présenter encore M. Walter Fostier que l'heureux hasard de notre programmation appelait à clôturer le cycle 1961-1962 de nos conférences récréatives et culturelles. Toutefois, si par la grâce des ondes, les qualités intrinsèques du chroniqueur attitré de la rubrique touristique à la Radio-Télévision Belge, ont pu être appréciées, à leur juste mesure, par des millions d'auditeurs, peu nombreux, croyons-nous, sont nos concitoyens qui soient suffisamment informés de la dose peu commune d'activités que notre invité du jour déploie en marge de ses causeries radiophoniques qui ont assis confortablement, sinon définitivement sa réputation dans cette branche, aux perspectives presque illimitées, connue sous le vocable de tourisme.

Publiciste averti, écrivain incisif, folkloriste écouté, chasseur d'images impénitent, comme le souligna opportunément M. M.-A. Duwaerts, notre estimé hôte, sous prétexte de remuer, à notre intention, des pleines brassées d'anecdotes puisées dans sa malle aux souvenirs, nous a révélé deux aspects pour tout dire ignorés de sa forte et irradiante personnalité, ceux-là même où le conteur tour à tour disert, malicieux, voire caustique se dévoilait progressivement pour disputer avec autant de fougue et d'exubérance que d'adresse et de doigté, une palme purement honorifique à l'observateur impitoyable comme au psychologue surprenant de sagacité que cimentèrent dix-huit années de folles chevauchées entreprises par monts et par vaux sous l'étendard irrésistible d'un tourisme percutant.

Esprit curieux, assoiffé d'originalité, au gré de ses missions ou délégations, il cherche, sonde, trouve, regarde, contemple. Sous ses yeux d'Argus, un à un, France, Pays-Bas, Danemark, Grande-Bretagne, Suisse, Tchécoslovaquie, Portugal, Crète, Maroc, Egypte, Congo et même Chili se dépouillent pour lui confier leurs secrets les plus intimes et lui ménager, en revanche, une abondante moisson où les échos franchement plaisants et cocasses alternent adroitement avec les épisodes à sensations faits d'un savant dosage d'émotion et de suspense et c'est, à cœur ouvert, sans pudeur comme sans forfanterie que notre délicieux conteur s'abandonne, aux joies sans mélange, de ces réminiscences où le burlesque coudoie, parfois, la fantasmagorie.

De cette mosaïque d'historiettes, fantasques, picaresques, tragi-comiques, versant parfois dans le sen-

timent mais toujours riches en résonances humaines, nous avons glané, à l'intention de nos lecteurs, ces quelques traits comme particulièrement aptes à refléter le climat de saine et franche cordialité qui présida à cet exposé de qualité.

Si nul n'est prophète en son pays, il ne l'est point toujours pour autant à l'étranger, telle fut l'amère réflexion que dut se faire notre distingué conférencier lorsque, flanqué du directeur de l'Office de Tourisme de Constance et discutant d'abondance sur la parfaite ordonnance des jardins fleuris qui sont une des perles de la région, il croisa un personnage d'allure martiale paraissant lui aussi vivement intéressé par les questions florales. Rapidement, on lia connaissance devant une appétissante garniture de saucisses bien chaudes et les langues n'eurent aucune peine à se délier au contact d'un petit vin clair et aux propriétés un tantinet émoussillantes. Tout à coup, entre deux lampées, accompagnées de ce petit claquement lingual si cher aux connaisseurs, l'inconnu que notre globe-trotter incontinent prenait pour un vénérable autant qu'inoffensif touriste, lui déclara, tout de go : « Je suis le cousin de votre Roi ». Probablement surpris, notre ami Fostier ne prit garde à cette boutade. Il venait pourtant, à défaut de gîte, de partager le couvert avec le comte Bernadotte en personne. Peut-être, que grisé, disons, par le climat, M. Fostier avait oublié ses classiques et la stupéfiante pérennité de l'adage latin « In vino veritas ».

Autre décor, autre incident qui faillit, cette fois, tourner au drame mais s'acheva, néanmoins, sur une note guillerette. Nous voici en Suisse, où aux côtés de notre savoureux diseur nous participons maintenant, à une descente vertigineuse, tributaires des caprices et de la bonne volonté de notre luge. En face de nous, obstinément closes se dressent énormes, monstrueuses, abominables, les portes du stade municipal de hockey où deux équipes se disputent avec acharnement une victoire problématique. En vain, nous épuisons tous les moyens, toutes les astuces, toutes les ficelles du métier pour freiner la chute infernale de notre engin déchaîné. Est-ce la fin de nos ultimes espérances. Non, car, in extremis, obéissant à la sommation de quelque moderne émule du légendaire Ali-Baba, les portes s'ouvrent, comme par enchantement, sauvant, de la sorte notre intrépide aventurier d'une mort inéluctable et somme toute peu glorieuse. Jugez, néanmoins, de l'ahurissement des deux mille spectateurs ceinturant le stade en voyant ce bolide inattendu faire une entrée très remarquée sur la piste et de la pagaille que cet interlude provoqua parmi les équipes. A coup sûr, la glace était bien rompue. Jaloux, par ailleurs, du

palmarès de tout skieur chevronné, M. Fostier se fractura, lui aussi, la jambe... en dansant un charleston endiablé.

Les Egyptiens sont, dit-on, irrévérencieux. Affubler d'innocents bourricots de noms rappelant les grands de l'Histoire, tels Winston Churchill ou Franklin Roosevelt, dénote, pour le moins, un mépris profond des règles les plus élémentaires du savoir-vivre. Depuis la récente tension entre notre pays et la République Arabe Unie, nous ne pouvions que déconseiller formellement à nos représentants, la visite, à dos d'âne, des pyramides de Gizèh; l'appel nominal des baudets de service étant susceptible d'entraîner de fâcheuses confusions et quelques nouvelles complications diplomatiques.

La verve surprenante de notre cicerone nous conduit, à présent, dans les quartiers interlopes du port de Lisbonne, vers 4 heures du matin. Il convient, ici, de préciser, d'abord, que les ordonnances draconiennes de la municipalité locale, prescrivent la fermeture des établissements de tous genres dès 3 heures du matin. Bravant allègrement cet interdit, notre héros, avide de pittoresque, pénètre dans un débit clandestin, fermement décidé de s'abandonner aux délices de la gastronomie régionale. La spécialité, qu'un patron complaisant et nullement à cheval sur les règlements, lui présente, en l'occurrence, une mixture inqualifiable où des saucisses malodorantes nagent dans une bouillie immonde à base d'œufs d'une fraîcheur plus que douteuse, a le don de refroidir son enthousiasme. Comment échapper au supplice ? La situation devient cornélienne lorsque ce deus ex machina qui semble rivié aux chausses de notre nemrod, se présente sous la forme d'une rafle de police. En fuyant, peu glorieusement, d'ailleurs, par les coulisses, notre impavide bourlingueur avait, vraisemblablement évité, de justesse, la plus pharminieuse indigestion de sa carrière touristique. On chuchote, maintenant, sous le manteau que, depuis ce jour, il voue un culte sacré à la maréchassée...

portugaise, s'entend ! Cette aversion à l'endroit de certains — pas tous heureusement — plats portugais, ne l'empêche nullement de se gorger de saute-lles grillées à chacune de ses incursions au Maroc.

Et les souvenirs défilent étourdissants. Tous, pourtant, loin s'en faut, n'ont pas ce lien de parenté avec la chère, bonne ou mauvaise, ou la bouffonnerie. Certains, même, sans exclure le cocasse, ont une allure documentaire sinon didactique. Telles ces négresses à plateau que M. Fostier, fourvoyé aux confins de la brousse, eut l'insigne privilège de rencontrer un jour, au détour d'un sentier, tels encore ces superbes lions, au demeurant, peu farouches, qui, à l'exemple de nos incorrigibles coquettes, se prêtèrent, de bonne grâce, aux exigences les plus extravagantes de la caméra, telles aussi ces grottes dantesques au sol tapissé de grillons aveugles et de... guano semé à profusion par des légions de chauves-souris assez astucieuses pour utiliser les anfractuosités de la roche en guise de maternité et de pouponnière.

En dépit de ces visions éblouissantes cueillies, parfois, bien au-delà de nos frontières, M. Walter Fostier — et là, sans doute, réside le secret de son puissant magnétisme, n'a jamais perdu de vue que c'est au cœur même de notre petite patrie, au contact de nos plages inondées de sable fin... et parfois de soleil, de notre Brabant au relief finement ciselé, de nos Ardennes à la sauvagerie délicatement émoussée comme de nos prestigieuses villes d'art qu'il a fourbi, en 1944, ses premières armes et ce n'est pas sans une pointe d'émotion que nous apprenons de sa bouche, qu'après dix-huit années d'aventures rocambolesques à travers tous les continents, c'est encore et toujours à notre cher et vieux terroir qu'il quémande ces forces vives qu'il entend mettre exclusivement au service de cet idéal noble entre tous : la promotion universelle du Tourisme.

Yves BOYEN.

Les 125 ans de la Bibliothèque royale

A l'occasion du 125^e anniversaire de la création de la Bibliothèque royale de Belgique, une exposition a été organisée à Bruxelles à la Bibliothèque Albert I^{er} et se tiendra du 5 mai au 8 juillet 1962.

Cette exposition revêtira un caractère tout à fait exceptionnel. En effet, le 125^e anniversaire de notre Bibliothèque, coïncidant avec le 10^e anniversaire de l'accord culturel austro-belge, la Bibliothèque Nationale d'Autriche collaborera à cette exposition et elle a consenti au prêt de plus de cent cinquante manuscrits et imprimés particulièrement précieux.

Cet ensemble de livres présente un intérêt considérable pour l'histoire de notre pays depuis le dernier quart du XV^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e siècle et se signale par une valeur esthétique de premier ordre.

Parmi les plus belles pièces exposées, relevons le livre de prières de l'empereur Maximilien, exécuté dans l'atelier de Bening vers 1486, le *Livre des*

Ordonnances de l'Ordre de la Toison d'Or, issu du même atelier et contenant les portraits des premiers grands maîtres de l'Ordre, l'*Hortulus animae*, chef-d'œuvre de la miniature flamande du début du XVI^e siècle dû probablement au talent de Bening, enfin la *Joyeuse Entrée de Charles-Quint à Bruges en 1515*, manuscrit somptueusement enluminé qui fut la propriété de Marie de Hongrie, sœur de l'Empereur; enfin un double feuillet du célèbre herbier, universellement connu sous le nom de Dioscoride de Vienne, qui fut exécuté à Byzance en 512 pour la princesse impériale Anicia Juliana et que le Belge Ogier-Ghislain de Busbecq acquit à Constantinople en 1569 pour l'empereur Maximilien II.

Le catalogue de l'exposition a été rédigé par le Dr F. Unterkircher, conservateur de la Section des manuscrits de Vienne, et traduit en français par M. Wittek, bibliothécaire au Cabinet des Manuscrits de Bruxelles. Les descriptions sont illustrées de cinq planches en couleurs et de soixante-six reproductions en noir et blanc.

Le Domaine de BEAUSART *a des défenseurs...*

...et, en tout premier lieu, le propriétaire lui-même

NOS lecteurs se rappelleront la publication, dans notre numéro du mois de mars, de la visite effectuée par Yvonne Sterck du domaine de Beusart, à propos duquel elle crut devoir lancer un véritable cri d'alarme pour que ne meurt pas cet intéressant vestige du passé.

M. Paul Roberti de Winghe, bourgmestre de Bossut-Gottechain, nous adresse à ce sujet quelques précisions rectificatives qui ne manqueront pas d'intéresser tous nos lecteurs.

« J'avais gardé, écrit-il, de la visite de Mme Sterk à Beusart un lointain souvenir; une après-midi radieuse de mai 1961 avait amené dans la propriété paternelle une visiteuse qui se prévalant de sa qualité de journaliste obtint de mon père, malade, le permis de visite souhaité. Une réunion d'information touristique à Nivelles m'obligea à abrégé un entretien que j'aurais aimé prolonger. Je ne savais pas encore que je devrais le regretter !

En effet, alerté par des lecteurs inquiets et même effrayés par les velléités destructrices que l'auteur attribuait au propriétaire de ce domaine, j'ai pris alors connaissance, dans un même sentiment de curiosité et de surprise, d'un plaidoyer vibrant et très littéraire.

L'auteur y parlait avec beaucoup de cœur et d'amitié de ce vieux témoignage du passé; je l'en remercie vivement et, plus que tout autre, mon sentiment rejoint le sien. Mais son enthousiasme devait l'emporter trop loin; car, s'il y avait une victime à défendre — Beusart et ses vieux murs —, il y avait aussi un accusé et c'était le propriétaire du domaine, qui était mis directement en cause.

Je me devais dès lors, aux lieu et place de mon père décédé depuis lors, de répondre à l'auteur en exprimant mon étonnement et peut-être aussi ma déception d'apprendre la publication de l'article incriminé, dans votre revue, sans consultation préalable; j'aurais pu en ce cas confirmer des éléments d'information, que l'enthousiasme de Mme Sterk à défendre nos vieilles pierres a quelque peu déformés.

Que l'entretien de ces grands bâtiments soit une lourde charge, nous ne le savons que trop, mais que notre apparent vandalisme aille jusqu'à détruire, dans leur totalité ou en parties, des vestiges du passé intégrés dans ce Beusart auxquels nous tenons beaucoup, cela m'oblige à rétablir les droits de la vérité.

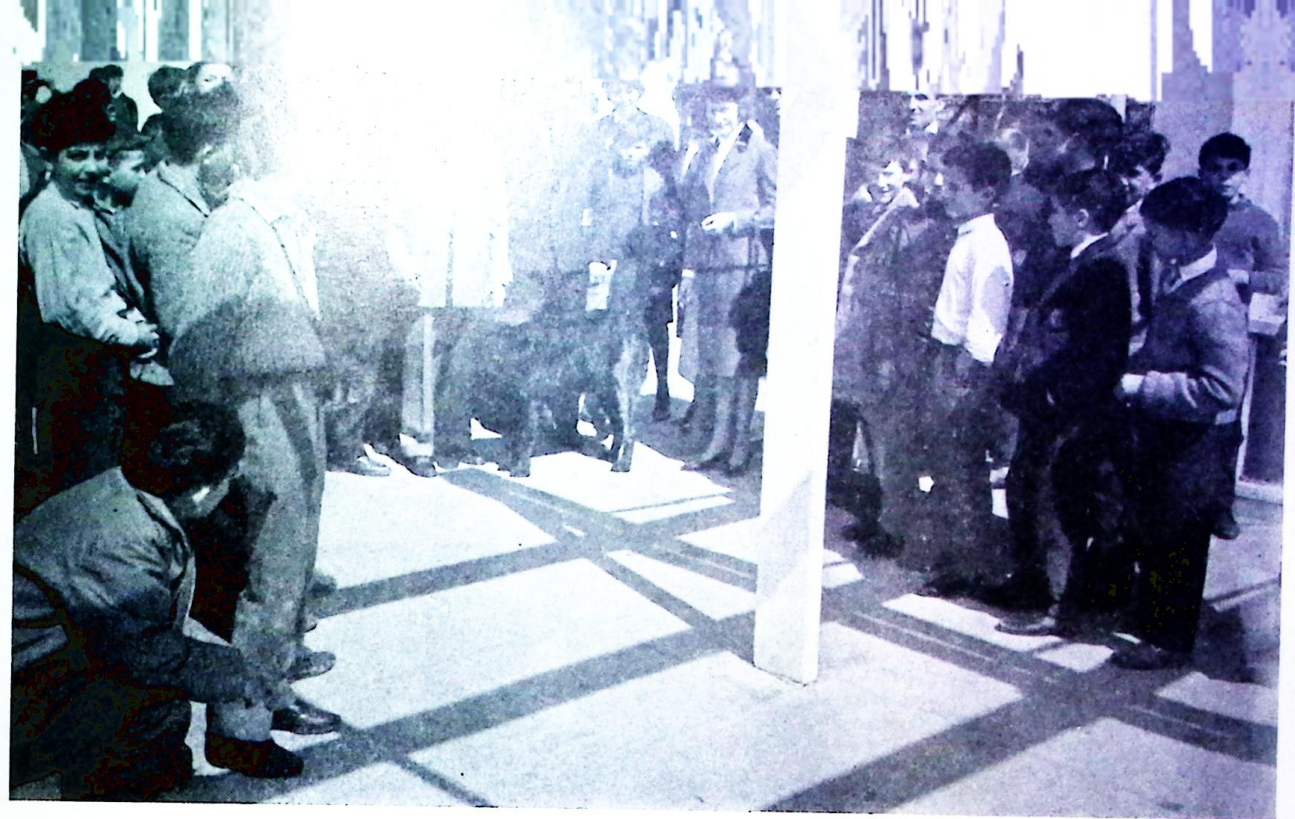
Veillez rassurer Mme Sterk sur le sort des anciens escaliers nullement livrés à la fournaise ni même condamnés à l'être; quant à la disparition de la cuve de la brasserie, la guerre de 1914 et le vandalisme des troupes occupantes en sont les seuls responsables.

Notre famille est suffisamment attachée aux traditions du passé et fière de les continuer pour ne pouvoir accepter la suspicion d'une tentative de totale destruction.

Admirateurs aussi des monuments anciens de notre vieille province de Brabant, nous avons tenu à conserver intact — le caractère ancien de cette ferme, qui, dans son cadre, a pu s'adapter aux exigences agricoles modernes.

Ce souci du passé, nous l'avons eu, cet effort de conservation, nous l'avons fait. Que d'autres autorités soient disposées à nous épauler dans notre œuvre, nous ne pourrions qu'encourager de telles initiatives. Le vibrant plaidoyer de Mme Sterk n'aurait pas été vain; nous tenons à l'en remercier.

Je vous prie de bien vouloir accorder à vos lecteurs et à moi-même le bénéfice de la présente rectification. Je vous remercie par avance de votre obligeance. »



Au Heysel, M. Spaelant, membre de la Députation permanente, président du Comité organisateur, prodigue, aux jeunes visiteurs, la bonne parole, que souligne un bien sympathique sourire.

(Photo : Het Laatste Nieuws.)

La visite du champ de bataille de Waterloo a creusé l'appétit des enfants qui se bousculent un peu « devant le buffet », au cours de la réception du Gouvernement provincial.

(Photo : Belga.)



LA SEINE

passé à

BRUXELLES

S'IL est vrai que le bonheur résulte moins des grands bienfaits du destin — rares, au demeurant — que des mille petites joies quotidiennes, les petits parisiens qui ont passé trois jours de détente en Belgique auront pu vérifier cette vérité.

Les 283 élèves venant de Puteaux, Charenton et Vitry, invités par le gouvernement provincial du Brabant, sous le signe du jumelage Brabant - Seine ont, sans nul doute, apprécié à leur juste valeur les plaisirs simples — source de satisfactions profondes — que leur a apporté le déroulement de leur voyage.

Du 19 au 21 avril, ils visitèrent Waterloo, Bruxelles et ses monuments illuminés, puis la côte belge et Bruges, avant de revenir au Heysel attirés par l'atomium.

Les mentors : MM. Thijs, Duwaerts et Feys aidés efficacement par les gracieuses hôtesse de la Fédération touristique.

La Saison s'ouvre à Huizingen

Dans ce grandiose décor

(Photo : de Sutter.)

Nous publions une partie
du programme en page 34.

*Quand les milliers de jon-
quilles fleurissent dans les
sous-bois...*

(Photo : M. Hombröeck.)



NOTULES

TRADITIONS POPULAIRES

NOTULES

LES CHASSEURS DE PRINKERES

On a coutume de dire, dans la capitale, que dès l'instant où trois Bruxellois se trouvent réunis, ils fondent une « Société ».

C'est ce qui arriva certain soir, dans les premiers jours de mai, à quelques consommateurs prenant le frais dans le jardin d'un réputé cabaret de Bruxelles.

Le temps était délicieux, c'était bien avant la guerre de 1914-1918; il faisait bon vivre et, l'esprit malin caché dans le gueuze-lambic aidant, les clients convinrent de se constituer en « société » ce qui leur permettrait de se retrouver régulièrement pour jouir des belles soirées en perspective.

Sur le principe tout le monde fut immédiatement d'accord : il fallait fonder une société.

Mais il n'en fut plus de même lorsqu'il s'agit de déterminer quel serait son but. Chacun voulait que l'on décidât en faveur de ses préférences personnelles et personne ne voulut céder au désir du voisin.

Le ton de la discussion s'éleva : celle-ci risqua de s'envenimer, quand passa, susurrant, au-dessus d'une des tablées, un « prinkère », un hanneton frais éclos. C'était probablement le premier de l'année.

— J'ai trouvé, s'écria, tel Archimède, un des compères.

Ayant obtenu un silence relatif lui permettant d'exposer son projet, il proposa froidement à l'assemblée de constituer une... Société de Chasseurs de Prinkères ! L'idée fut jugée originale et adoptée d'emblée.

— Ce sera une bonne « zwanze » convinrent les « fondateurs ».

Tellement bonne que la « Société » devint rapidement « Régiment ».

Des statuts furent élaborés. Les membres porteraient un uniforme, ils seraient armés et auraient pour mission de s'en aller, chaque année, à la chasse aux hannetons !

On compte bientôt dans les divers quartiers du bas de la ville, plusieurs de ces bandes de « chasseurs ».

Leur uniforme était de la plus haute fantaisie.

Dans son excellent livre « Les environs de Bruxelles », M. Alfred Mabile précise que c'est en 1851 qu'un ouvrier enlumineur, Gérard Vandenberghe, entreprit de transformer ces bandes; il fonda au « Saint-Antoine », un

*Officier d'une société
bruxelloise de chasseurs
de prinkères.*

ancien estaminet du Marché-aux-Charbons, la première société militaire de « Chasseurs de prinkères ».

Ce sont ceux-là qu'on voit le dimanche aux environs de Bruxelles, avec leur casquette de velours noir de forme jockey, ornée d'un panache de plumes de coq, leur blouse bleue, leur pantalon blanc retenu par une haute guêtre de toile grise, une carabine en bois sur l'épaule et un yatagan au côté. Une boîte en bois, grossièrement peinte, était portée en bandouillière, en guise de giberne; c'était la boîte aux hannetons. Ils marchent militairement, divisés en pelotons, une voiture d'ambulance les suivant.

Le jour consacré à leur sortie était le deuxième dimanche de mai, époque où la métamorphose des chenilles étant achevée, les hannetons prennent leur envol dans leur complet brun fraîchement vernis.

Les Chasseurs de Prinkères se mettaient en route de grand matin, le commandant du régiment en tête. Tambour battant, clairon sonnante, ils avaient comme objectif, le lointain hameau d'Uccle-Saint-Job.

Mais la route est longue jusqu'à Saint-Job et que de stations attrayantes offraient, le long du chemin, les vieux établissements à faro et gueuze-lambic !

La concentration des divers groupes en armes se faisait généralement à l'ancienne Barrière de Saint-Gilles, où l'on trouvait encore la fameuse « Brasserie de la Barrière » avec ses bancs rustiques rangés à l'ombre de tilleuls séculaires. Ce quartier si animé à présent et intégré dans la grande ville, était à cette

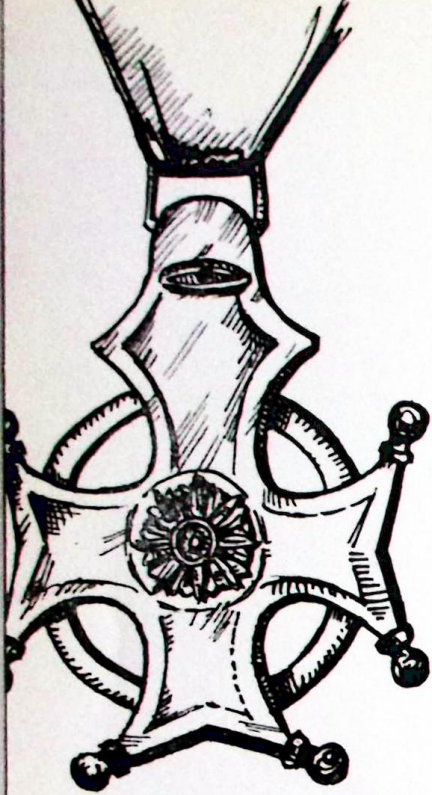
époque l'extrême limite de l'agglomération. Après de joyeuses libations prises en cette oasis, le régiment se remettait en marche, tant bien que mal. Et cela recommençait un peu plus loin.

Les chasseurs de prinkères finissaient toujours par atteindre l'objectif de leur « randonnée ». On buvait sec à Saint-Job, on s'y restaurait à la mode des vieilles guinguettes bruxelloises, on s'amusait de la façon que l'on devine.

Dans la soirée, c'était le retour vers Bruxelles.

Dire que ce retour était triomphal serait une exagération dans bien des cas ! Nos chasseurs qui avaient fait ample « cueillette » de hannetons et dont le fusil s'ornait de frais feuillages verts, avaient la démarche plutôt hésitante. Leur chef, quelquefois, devait être lié sur son cheval et sa monture conduite à la





Décoration de Roy des chasseurs de pinkères.

main par le plus valide des chasseurs ! Mais ces choses étaient parfaitement admises par la population.

Mais, le retour des pèlerins de Saint-Job était attendu avec impatience par les gamins de Bruxelles. Ils s'amusaient à jeter de petits morceaux d'étoffe rouge, enduits de poix, sur les jupes des femmes, et criaient, lorsqu'ils y restaient attachés : « Van Sin-Job ! Van Sint-Job » (de la part de saint Job).

Ces sorties bachiques ne se répétaient, par bonheur, qu'une fois l'an. Tout au moins, en tenue d'ordonnance.

Petit à petit ces régiments de « Chasseurs de Pinkères » périclitèrent, déjà, avant la guerre de 1914-1918 et on ne les vit pas renaître après l'armistice. Mais ce n'est jamais sans émotion que les vieux Bruxellois les évoquent. C'est leur jeunesse, le parfum de tous les souvenirs qui s'y rattachent et des mœurs à jamais disparues que ces vieilleries resuscitent.

LES SAINTS DE GLACE

Les saints de glace (saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais — 11, 12 et 13 mai) s'inscriront-ils au creux froid et pluvieux d'une dépression ou sur la crête ensoleillée et sèche d'un anticyclone ?

On sait que la prévision du temps à brève échéance n'est valable, tout au plus, que pour le lendemain.

Celle à longue échéance, basée sur le cycle solaire, donne la caractéristique des saisons, voire des mois. Pour le reste, on en est toujours réduit aux conjectures et aux dictons !

Les almanachs de pronostication de jadis les appelaient les saints gresleurs, galeurs et gasteurs de bourgeons. Selon d'autres, ces trois saints auxquels il faut ajouter Boniface, apportent souvent de la glace.

La tradition veut que la température baisse toujours entre le 10 et le 15 mai en raison des Léonides qui viennent s'interposer à ce moment entre le soleil et la terre et interceptent ainsi par leur densité une grande partie de la chaleur solaire.

On attribue ce refroidissement à d'autres causes également : fonte de la banquise, passage d'étoiles filantes, etc. Il existe même, dans certains pays, toute une littérature ayant les saints de glace comme objet.

Bornons-nous, à propos d'une question sur laquelle on est loin d'être d'accord, à constater que saint Servais, le célèbre évêque de Maestricht, sur le tombeau duquel on ne vit jamais de neige, n'a rien

perdu de sa renommée populaire et qu'il est fin aux appréhensions des jardiniers, qui redoutent, à bon droit, les premières nuits du mois de mai.

Répétons le proverbe :

« Avant Saint-Servais, pas d'été,
Après Saint-Servais, plus de gelée. »

Jadis, dans plusieurs villages du Brabant, qui honorent saint Servais comme patron, les paysans brouettaient, le jour de sa fête, des veaux à l'église paroissiale pour les donner en guise d'offrande sacrée.

Les veaux se vendaient ensuite publiquement devant le portail, et le produit de cette vente devenait d'autant plus considérable, que le même veau était parfois, à plusieurs reprises, offert à l'église par les acheteurs successifs.

Les jeunes paysans et les valets de ferme suivaient la procession qui précédait la vente aux enchères montés sur des chevaux ornés de rubans et de fleurs, après avoir fait trois fois le tour de l'église.

LE PELERINAGE DE GRAND-BIGARD

Sainte Vivine est une des saintes les plus vénérées de notre pays. Il est vrai qu'elle est invoquée comme patronne spéciale contre les maux de gorge et des yeux, la pleurésie, les tumeurs, la grippe et les maladies du bétail.

Le grand pèlerinage a lieu le premier dimanche de mai.

Après la messe solennelle, se déroule la procession dans laquelle les reliques de sainte Vivine sont portées avec dévotion.

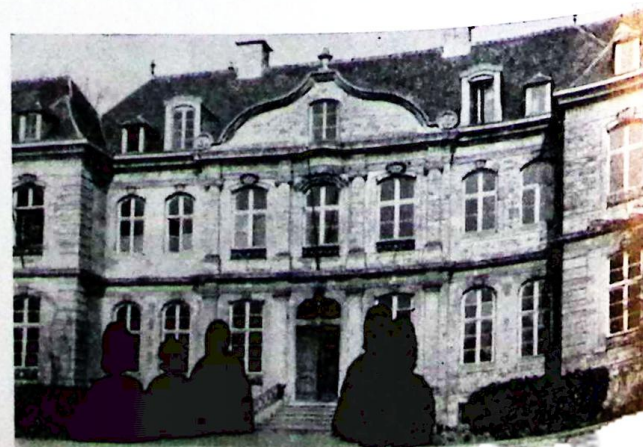
Selon la légende, Vivine, qui appartenait à la lignée des seigneurs d'Oisy, s'installa vers l'an 1130 à Bigard, accompagnée de sa gouvernante Erwara.

Une cabine ouverte à tous les vents, construite en terre et couverte de branches, servit d'habitation aux deux cénobites.

Les deux recluses, par leur vie austère, attirèrent d'autres femmes et telle serait l'origine de l'Abbaye Sainte-Vivine.

Vivine fut la première abbesse du monastère et mourut septuagénaire, le 17 décembre 1170. Sa mort fut entourée d'événements surnaturels et son tombeau vit s'accomplir des miracles surprenants, qui attirèrent la foule des pèlerins.

La cour intérieure de l'Abbaye Sainte-Vivine



AVIS - ECHOS - AVIS - ECHOS - AVIS - ECHOS - AVIS -

Le prix de l'expression française à Joseph Delmelle

Le Prix de l'Expression française pour la poésie classique vient d'être décerné à Joseph Delmelle pour ses poèmes inédits de « La petite Aiguille ».

Organisé par la revue belge « Emergences » et par sa consœur française « Gyroscope », ce prix annuel est destiné à situer réellement la poésie de langue française au-dessus des frontières et d'en extraire le meilleur. Le jury, rassemblant 30 personnalités littéraires, est composé d'un nombre égal de Français, de Suisses et de Belges.

Le prix sera remis à notre compatriote, au cours d'une cérémonie solennelle qui aura lieu à Paris (Hôtel du Louvre), par M. Julien Tardieu, Président du Conseil Municipal de Paris. L'œuvre primée sera éditée par l'éditeur parisien Grassin.

Originaire de la vallée mosane, Joseph Delmelle a 42 ans. Vice-Président et Directeur littéraire du Cercle Belge d'Art et d'Esthétique, collaborateur à de nombreuses publications littéraires, touristiques, artistiques, maritimes et autres, il est l'auteur — outre de plusieurs essais — d'une douzaine de recueils de poèmes et a déjà obtenu, précédemment, les Prix de poésie Max Rose, Interfrance, De Wever-Hennès (ou du Thyrsse), Unimuse, de l'Île-de-France et de la ville d'Oulstreham-Riva-Bella. Chroniqueur touristique, il a été récompensé par les Prix du Commissariat général au Tourisme, de la Saison Liégeoise et de la Ligue hôtelière des Ardennes. Par ailleurs, il a obtenu par deux fois une mention spéciale au Prix littéraire du Directeur général de la S.N.C.B.

La faune marine

L'exposition didactique de notre association sera ouverte dorénavant le mercredi de 14 à 16 heures, le dimanche de 10 à 12 heures et de 15 à 17 heures jusqu'au 25 mai 1962.

Entrée gratuite et libre. L'exposition consiste en coquillages, étoiles de mer appartenant à la faune de nos plages et des pays tropicaux. Exposition ouverte jusqu'au dimanche 25 mai 1962.

PRIX LITTÉRAIRES Prix Camille Engelmann 1963

Le Prix Camille Engelmann, d'un montant de 75.000 fr.b., sera attribué aux romanciers écrivant en langue française, quelle que soit leur nationalité.

Les auteurs ne peuvent présenter que des romans (à l'exclusion des recueils de nouvelles et de contes), comportant au minimum, 200 pages du format courant (in-16°), édités entre le 1er août 1958 et le 31 octobre 1962, ou inédits dactylographiés.

Les œuvres en cinq exemplaires devront être adressées, par recommandé, à « l'Association pour le Progrès Intellectuel et Artistique de la Wallonie », place Saint-Aubain 2, à Namur, avant le 31 octobre 1962.

Tous renseignements à la même adresse.

Pauvre langue française...

Une lectrice de Gand écrit au journal « La Dernière Heure » :

« Lors de sa visite à l'Académie d'Anvers, le roi Baudouin a porté l'attention des Belges sur le fait que nos deux langues nationales étaient trop souvent mal parlées. Avec raison ! Influence anglo-saxonne, surtout.

« Pauvre langue massacrée ! « La guerre ne paye pas, le crime paye », etc. Ne faudrait-il pas plus justement dire : rapporte, ne rapporte pas ? « La guerre est impensable... Horreur ! Penser signifie peser, réfléchir. On pense à quelque chose, une chose ne peut donc pas être pensable. Mais elle peut être imaginable, traduite en image. Manon : « On tient, c'est inimaginable, si peu de place en se serrant... »

« Langue pauvre : n'avons-nous donc aucun mot français pour remplacer convenablement : le « living », les pulls, full-time ou half-time ou part-time ; les teenagers, les twens, et quoi encore ?

« Quant au « living », devenu indispensable, le mot signifie : vivant, Living-room, chambre où l'on vit ; dining-room, chambre où l'on dine. Donc, vivant, seul, ne signifie rien. J'ai lu dans un roman de Claire et Line Droze, je crois, qu'au Canada on disait, en français, le vivoire. En France, on a toujours parlé de la salle commune ou la salle, tout court, par opposition à la cuisine ou la chambre (à coucher). En somme, dans la cuisine ou même la chambre, on vit également !

« Un pull, diminutif de pull-over, est un tire-au-dessus. Un tire ne signifie rien non plus. Nous avons pourtant le joli mot : chandail.

« Nous utilisons ici le terme « slip » pour une culotte ou un cache-sexe. Aux Etats-Unis, si je ne me trompe, un slip est une combinaison féminine : Your slip is showing (votre combinaison dépasse).

« Les teenagers sont des jeunes de seize à dix-neuf ans, vers vingt ans, ce sont des twens (de twenty). Pourquoi pas des adolescents et des jeunes gens ? Enfin, des employés ou médecins en clinique travaillent à full-time, etc... c'est-à-dire à temps complet, mi-temps, temps partiel. »

LES CONSEILS DE L'OFFICE DU BON LANGAGE

Ne dites pas...

- J'ai mal à ma tête.
- Des soucis pécuniers.
- Un bel oasis. Un omoplate.
- Je l'ai plaqué là sans l'écouter davantage.
- Pour ne pas que vous ayez à vous déranger, j'irai moi-même.
- A ce qu'il paraît qu'il est parti.
- Il regrette et se plaint ouvertement de votre conduite.
- A la vôtre !
- Pierre a marié une amie d'enfance.
- Cet enfant est amiteux.
- De la grosse anthracite.
- Il y a une ajoute à ce texte.
- Une astérique. Une alvéole.
- Il a encore cent francs de bon.

Le parc national de Furfooz est à nouveau ouvert

Depuis plus de vingt ans, l'a.s.b.l. « Ardenne et Gaume » protège les sites naturels, les plus riches de la région qui s'étend au sud du sillon Sambre-et-Meuse.

Dans certains d'entre-eux, érigés en parc national ou en réserve naturelle, l'association a réussi à concilier la conservation de la beauté du paysage, l'intégrité des éléments de flore et de faune, les curiosités géologiques, géographiques ou archéologiques avec les exigences du tourisme éducatif et plus spécialement du tourisme scolaire. Il serait vain de protéger les beautés naturelles si, à cause de cette protection, elles étaient perdues pour tout le monde.

C'est pourquoi le parc national de Furfooz (par Anseremme), est à nouveau ouvert aux écoles et au public. Tout y est organisé et prévu pour la facilité des professeurs, le plaisir et le plus grand profit des élèves. Le conservateur, assisté de plusieurs délégués d'« Ardenne et Gaume » est sur place jusqu'au 15 octobre et se tient à la disposition des membres du corps enseignant et de tous ceux qui organisent des excursions.

Serres Royales de Laeken

JOURS ET HEURES DES VISITES

Les serres royales de Laeken seront accessibles au public les 6, 7, 12, 13, 15, 19 et 20 mai 1962, aux heures ci-après :

de 10 à 12 heures pour les groupements et sociétés ;

de 14 à 18 heures pour les visites individuelles.

L'accès est gratuit. L'entrée s'effectue par la porte du débarcadère privé, avenue du Parc Royal (à proximité du Gros Tilleul).

... Mais dites :

- J'ai mal à la tête.
- Des soucis pécuniaires.
- Une belle oasis. Une omopate.
- Je l'ai planté là...
- Pour que vous n'ayez pas à...
- On dit qu'il est parti. Il paraît qu'il est parti.
- Il regrette votre conduite et s'en plaint amèrement.
- A votre santé !
- Pierre a épousé une amie d'enfance.
- Cet enfant est affectueux (ou câlin).
- Du gros anthracite.
- Il y a une addition, un correctif, un supplément, une annexe...
- Un astérique. Un alvéole.
- Il a encore droit à cent francs. On lui doit encore cent francs.

CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

MAI

- 6 MARBAIS : Procession religieuse et folklorique de la Sainte-Croix (départ à 4 h du matin).
- 14 VILVORDE : Grand concours agricole.
- 31 AARSCHOT : Musée Communal, exposition historique : « 1462-1962 Markt-Kapittel ».

JUIN

- 3 BRUXELLES : Messe des « Roys » du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers, en l'église de Notre-Dame au Sablon.
- LOUVAIN : Plantation du Meyboom.
- GRIMBERGEN : et tous les dimanches ainsi que les trois premiers jeudis du mois, de 19 à 20 heures, concert de carillon, par E.H. Feyen, à l'occasion du centenaire de naissance du maître Jef Denijn.
- 10 HAL : Cortège historique de Notre-Dame de Hal et Foire de Pentecôte.
- JODOIGNE : Cortège carnavalesque et folklorique.
- 11 ANDERLECHT : Procession historique de Saint-Guidon.
- 17 SAINTES : Procession avec le char transportant la châsse de Sainte-Renelde.

- 23 WAVRE : Procession de Noville-sur-Mehaigne. — Cortège folklorique jusqu'à l'église N.-D. Basse-Wavre.
- 24 TIRLEMONT : Cortège folklorique des Tireurs à l'Arc et sortie des géants (avant-midi).
- 28 ELEWIJKT : Fastueuse exposition « Rubens Diplomate » château du Steen.
- 29 OPWIJK : Procession historique de Saint-Paul avec la participation de nombreux cavaliers.
- 30 WAVRE : Ouverture des fêtes communales.

JUILLET

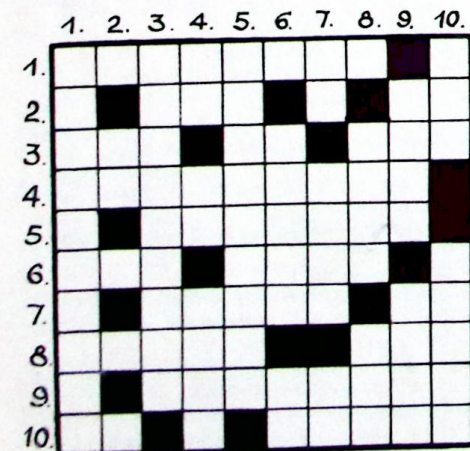
- 1 ELEWIJKT : Exposition « Rubens Diplomate » au château du Steen (jusqu'au 15 septembre 1962).
- WAVRE : « Grand Tour de Notre-Dame ». — Fêtes communales.
- GRIMBERGEN : et tous les dimanches ainsi que les trois premiers jeudis du mois, de 19 à 20 heures, concert de carillon par E.H. Feyen.
- 8 ZAVENTEM : Cortège historique et folklorique.
- 14 BRUXELLES : Ouverture des festivités de la « Kermesse de Bruxelles » (Foire du Midi).

NOS MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 30

HORIZONTALLEMENT.

- 1. Ancien couvent qui a donné son nom à un quartier de Bruxelles. - 2. Tente. Symbole chimique du



zinc. - 3. Hameau brabançon situé près de Paal. Deux lettres de Meise. Obtenue. - 4. Hameau du Brabant près du Canal de Willebroeck. - 5. Au sud de Asse. - 6. Village qui possède un arbre de la Liberté, planté en face du presbytère actuel. Palmier de Malaisie. - 7. Nom scientifique du sapin. Pronom. - 8. Pièce de Molière. Commune du Brabant où l'on fit d'importantes découvertes archéologiques en 1959. - 9. Peu souvent. - 10. Possessif. Prénom d'un célèbre philologue natif d'Overijse.

VERTICALEMENT.

1. Village brabançon dont la tour constitue un des rares spécimens encore subsistants de l'imposante architecture du XVI^e siècle. - 2. Abréviature musicale. - 3. Commune du Brabant dont l'église Saint-Pierre date de 1846. - 4. Partie de squelette. Abréviature de veuve. Partie du corps. - 5. Son souvenir

est évoqué à Ixelles, 150, chaussée de Wavre. - 6. Un brabançon dont on a beaucoup parlé. Pronom retourné. - 7. Interjection. Peintre belge qui a donné son nom à une rue d'Anderlecht. Lettre grecque. - 8. Anagramme de rade. Article. - 9. Petit affluent de la Senne. Précède Saint-Guibert dans le nom d'une commune du Brabant. - 10. Est natif de Schaerbeek. Rivière du Brabant.

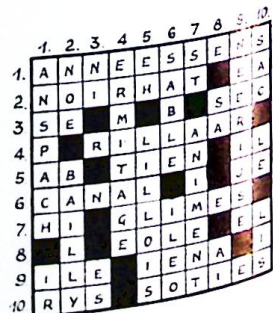
Pierre LAURENT.

SOLUTION

DU

PROBLEME

N° 29



Le « Meyboom » de Louvain vient d'être planté et aussitôt la ronde s'organise... La prochaine plantation se déroulera le 3 juin prochain.



Lumière et ombre dans la forêt de Soignes.

Lumière et ombre dans la forêt de Soignes.